



BOURSES DONATEURS

TOUS LES CYCLES

Janvier 2023

Table des matières

Les bourses	4
Étudiants étrangers.....	4
Renseignements	5
Concours d'automne	7
Bourse Accessibilité AED – 1 ^{er} cycle.....	7
Bourse Implication AED – 1 ^{er} cycle	8
Bourse FIEFDUM (Fonds spécial de dépannage du Fonds d'investissement étudiant) – Tous les cycles.....	9
Bourse pour étudiants en difficulté – Tous les cycles.....	10
Bourse Alan-B.-Gold – 3 ^e cycle	11
Bourse André-Bachand – Tous les cycles.....	12
Bourse André Biron – 1 ^{er} cycle.....	13
Bourse Anne-Marie Trahan en droit de l'enfant – Tous les cycles	14
Bourse de la relève Davies.....	15
Bourse de la diversité Dentons.....	16
Bourse de la diversité Fasken	17
Bourse Fasken en droit civil – 2 ^e cycle	18
Bourse Fayez Elian – Tous les cycles	19
Bourse Ginette Piché – 2 ^e cycle	20
Bourse Gowling WLG – 1 ^{er} cycle	22
Bourse d'excellence Heenan Blaikie – 2 ^e cycle	23
Prix Herbert Marx pour excellence en rédaction juridique – 1 ^{er} cycle	24
Bourse Irénée-Lagarde – 1 ^{er} cycle.....	25
Bourse Jacques-Brossard – 2 ^e ou 3 ^e cycle.....	26
Bourse Juliette-Barcelo – 2 ^e ou 3 ^e cycle.....	27
Bourse Madinina – 1 ^{er} cycle.....	28
Bourse McMillan pour l'excellence et le leadership – 1 ^{er} cycle	29
Bourse Michel Lassonde en droit des affaires – 2 ^e cycle	30
Bourse Michèle Stanton-Jean – 2 ^e ou 3 ^e cycle.....	31
Bourse Monique-Ouellette – 2 ^e ou 3 ^e cycle.....	32
Bourse d'accessibilité Montoni légal – 1 ^{er} cycle	33
Bourse Nabil N. Antaki – 2 ^e ou 3 ^e cycle.....	34
Bourse Osler en droit des affaires – 2 ^e cycle	35
Bourse de la diversité Osler, Hoskin & Harcourt – 1 ^{er} cycle	36
Bourse d'excellence Pierrette Rayle – 1 ^{er} cycle	38
Bourse Raphaël H. Schachter, c.r., Ad. E. – Tous les cycles	39
Bourse Réjane-Laberge-Colas en droit de la famille – 2 ^e ou 3 ^e cycle	40
Bourse d'aide financière Rolande Matte – 1 ^{er} cycle	41
Bourse Robinson Sheppard Shapiro – Tous les cycles	42
Bourse Roméo et Geneviève Valiquette Mondello – 1 ^{er} cycle (années paires seulement).....	43
Bourse Sean Finn – 1 ^{er} cycle	44
Bourse Stikeman Elliott pour étudiants noirs et autochtones.....	45
Bourse Valérie-Castonguay – 1 ^{er} cycle.....	47
Bourse Yves Mayrand en droit criminel – 1 ^{er} cycle.....	48
Bourse d'admission Yolande James – 1 ^{er} cycle	50

Prix de la contribution étudiante à la vie facultaire – 1 ^{er} cycle	51
Concours d’hiver	52
Bourse Accessibilité AED – 1 ^{er} cycle	52
Bourse Implication AED – 1 ^{er} cycle	53
Bourse FIEFDUM (Fonds spécial de dépannage du Fonds d’investissement étudiant) – Tous les cycles.....	54
Bourse pour étudiants en difficulté – Tous les cycles.....	55
Bourse Alma Mater, Lorena-Cavalière, Kennedy-Deacon – 1 ^{er} cycle	56
Bourse André-Bachand – Tous les cycles.....	57
Bourse André-Savoie – 2 ^e cycle (années paires seulement).....	58
Bourse Antonio-Lamer – 1 ^{er} cycle.....	59
Bourse Antonio-Lamer – 2 ^e ou 3 ^e cycle	60
Bourse Aubrey-Vincent-Senez – 2 ^e cycle	61
Bourse Aubrey-Vincent-Senez – 3 ^e cycle	62
Bourse Bloomfield – 1 ^{er} cycle	63
Bourse de la diversité Borden Ladner Gervais (BLG) – 1 ^{er} cycle	64
Bourse Daniel Turp en droit constitutionnel et droit international – Tous les cycles	65
Bourse Ejan Mackaay – 2 ^e ou 3 ^e cycle	66
Bourse Financière des professionnels – 2 ^e cycle	67
Bourse François-Chevrette – Cheminement combiné.....	68
Bourse François-Michel-Proulx – 1 ^{er} cycle	69
Bourse Gilles Pharand – 2 ^e ou 3 ^e cycle	70
Bourse J.A. Louis Lagassé – 2 ^e cycle.....	71
Bourse Jules-Deschênes – 2 ^e cycle ou 3 ^e cycle	72
Bourse Loranger Marcoux en droit du travail – 1 ^{er} cycle.....	73
Bourse d’accessibilité Montoni légal – 1 ^{er} cycle	74
Bourse Norton Rose Fulbright – 1 ^{er} cycle	75
Bourse de la diversité Osler, Hoskin & Harcourt – 1 ^{er} cycle	76
Bourse Pamela Goldman Wexler Memorial Scholarship – Tous les cycles.....	78
Bourse Patrick-Carrière – 1 ^{er} ou 2 ^e cycle	79
Bourse Patrick David en entrepreneuriat – 1 ^{er} ou 2 ^e cycle.....	81
Bourse d’excellence Pierre-Elliott-Trudeau – 2 ^e ou 3 ^e cycle.....	82
Bourse Roy Bélanger Avocats en droit du travail, en droit administratif ou dans le domaine des droits fondamentaux – 1 ^{er} cycle	83

L’emploi du genre masculin a pour but d’alléger le texte et d’en faciliter la lecture.

Les bourses

Les bourses sont attribuées par le Conseil de la Faculté de droit, sur recommandation du Comité des bourses aux étudiants méritants inscrits à la Faculté de droit de l'Université de Montréal qui ont préalablement soumis leur candidature.

Certaines des bourses identifiées peuvent, sans préavis, ne pas être attribuées pour une année donnée. Quant au montant indiqué relatif à chacune de ces bourses il peut, lui aussi et sans préavis, changer d'une année à l'autre, parfois substantiellement et le montant peut être remis en plusieurs versements.

Pour chaque bourse, l'information pertinente à la soumission des candidatures (procédure, date et endroit du dépôt des dossiers, conditions de recevabilité, critères d'attribution) est diffusée en temps opportun auprès des étudiants.

Une bourse peut ne pas être remise si les candidatures reçues ne répondent pas aux critères demandés. Dans ce cas, la bourse est reportée.

Critères d'attribution et de sélection

La sélection des bourses pour lesquelles il postule revient à chaque étudiant et doit être faite de façon sérieuse. Pour chacune des bourses pour laquelle il soumet son dossier, **l'étudiant a la responsabilité de s'assurer qu'il remplit les conditions de recevabilité précisées dans le document. L'étudiant qui ne respecte pas cette directive court le risque de voir son dossier retiré de l'ensemble du concours des bourses**, car ceci surcharge les ressources administratives de la Faculté.

Étudiants étrangers

Si vous résidez actuellement à l'étranger, que vous n'êtes pas encore inscrit dans notre Faculté et que vous désirez poursuivre des études en droit à l'Université de Montréal, sachez que les bourses présentées sur ce site ne vous sont pas destinées. Pour obtenir des renseignements sur les aides offertes aux étudiants étrangers, veuillez contacter le [Bureau des étudiants internationaux](#).

Renseignements

Le concours du trimestre d'automne se tient au mois de septembre et celui du trimestre d'hiver au mois de janvier. Les étudiants sont avisés de l'ouverture du concours par courriel. Les dates et les montants seront mis à jour lors de l'envoi du courriel. Vous aurez au moins 10 jours pour constituer votre dossier.

Le candidat doit remettre un dossier complet. Il ne sera pas donné suite aux dossiers incomplets ou transmis en retard.

Le dossier complet de candidature comprend les documents suivants :

- Le formulaire de candidature aux bourses rempli en ligne;
- Les copies de tous vos relevés de notes (non officiels acceptés) des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, peu importe l'université ou les cours/programmes qui ont été suivis. Pour les étudiants inscrits au 1^{er} trimestre du baccalauréat et qui n'ont pas encore de relevé de notes émis par l'université, fournir le relevé de notes du Cégep;
- Votre curriculum vitæ;
- Une lettre de motivation adressée à l'attention du Comité des bourses et adaptée, dans la mesure du possible, aux critères de sélection de la bourse sollicitée (**cette lettre doit obligatoirement être rédigée en français**);
- Lorsque demandée dans les critères d'attribution de la bourse, une lettre adressée au Comité des bourses, démontrant que la bourse représente une aide financière permettant de compléter le programme d'études;
- Le formulaire [État des revenus et des dépenses obligatoire](#) pour les bourses d'aide financière suivantes : bourses Accessibilité AED et FIEFDUM, ainsi que les pièces justificatives afférentes. Les données inscrites au formulaire sont idéalement basées sur les douze mois à venir.
- Tout autre document ou renseignement que vous jugez pertinent.

Les candidats aux études supérieures doivent également joindre à leur dossier les documents suivants :

- Une brève description du projet de recherche ou du mémoire;
- Un échéancier détaillé de recherche et de rédaction (plan global d'études [maîtrise](#) ou plan global d'études [doctorat](#));
- Une lettre d'appréciation du directeur ou de la directrice de recherche*.

* Les lettres d'appréciation, adressées au Comité des bourses, doivent être envoyées par courriel par le directeur à Mme [Andrée Bélanger](#).

Les dossiers doivent être déposés sur StudiUM (excluant le formulaire de demande de bourses rempli en ligne**) en format .pdf à la date prévue dans l’avis de concours. Même si vous posez votre candidature sur plusieurs bourses, une seule copie de chaque document demandé est requise.

****Une fois rempli, vous n’avez pas à imprimer ni à envoyer le formulaire de candidature aux bourses.**

Pour faciliter le traitement des dossiers, **il est obligatoire** d’utiliser la nomenclature ci-dessous pour le dépôt de vos documents sur StudiUM. Les dossiers qui ne se conforment pas à cette directive seront retirés du concours des bourses.

01_Notes_nom.pdf	Tous vos relevés de notes en un seul fichier PDF
02_CV_nom.pdf	Curriculum vitæ
03_Motivation_nom.pdf (Une lettre par bourse ou une lettre générale est acceptée. Une lettre par bourse sera nommée, par exemple : 03_Motivation_Dube_Gold.pdf.)	Lettre de motivation en français
04_Autres_nom.pdf	Tout autre document pertinent
05_Besoins_financiers_nom.pdf	Lettre adressée au comité démontrant les difficultés financières
Pièces supplémentaires pour les cycles supérieurs :	
06_Projet_nom.pdf	Description du projet de recherche ou de mémoire
07_Echeancier_nom.pdf	Échéancier de travail ou plan global d’études
08_Appreciation_nom.pdf	Lettre d’appréciation du directeur de recherche
Pièces demandées pour les bourses de l’AED et du FIEFDUM :	
09_Revenus_depenses_nom.pdf	Formulaire d’état des revenus et dépenses dont les données sont idéalement basées sur les douze mois à venir (obligatoire pour les bourses Accessibilité AED et FIEFDUM).
10_Pieces_justificatives_nom.pdf	Toutes les pièces justificatives relatives aux revenus et dépenses déclarés dans le formulaire (factures, bail, etc.)

(nom = votre nom de famille seulement - **ne pas mettre d’accents** = exemple : 01_Notes_Dube.pdf)

Concours d'automne

Bourse Accessibilité AED – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant ayant terminé sa 1^{re} ou 2^e année du baccalauréat

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Valeur : 500 \$ à chacun des trimestres

Critères d'attribution et de sélection

L'étudiant qui satisfait aux critères suivants peut déposer une demande de bourse :

- avoir terminé au cours de l'année précédente sa 1^{re} ou 2^e année de baccalauréat;
- au moment de l'octroi de la bourse, être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein, audit programme.

Le principal critère d'attribution de cette bourse est :

- les besoins financiers de l'étudiant, détaillés dans le formulaire [État des revenus et dépenses](#).

En cas d'égalité entre les candidats suite à l'appréciation de leurs besoins financiers, les résultats académiques pourront être pris en compte pour départager les candidats. Toutefois, les résultats académiques ne devront jamais primer sur le critère d'attribution principal. Si aucune candidature ne rencontre le profil recherché, le montant de la bourse sera reporté pour une attribution ultérieure.

Bourse Implication AED – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant ayant terminé sa 1^{re} ou 2^e année du baccalauréat

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Valeur : 500 \$ à chacun des trimestres

Critères d'attribution et de sélection

L'étudiant qui satisfait aux critères suivants peut déposer une demande de bourse :

- avoir terminé au cours de l'année précédente sa 1^{re} ou 2^e année de baccalauréat;
- au moment de l'octroi de la bourse, être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein, audit programme;
- avoir maintenu une moyenne cumulative supérieure à 2,0 au cours de ses études;
- ne pas avoir été membre du Comité exécutif de l'AED au cours de l'année précédant l'octroi.

Le principal critère d'attribution de cette bourse est :

- l'implication de l'étudiant au sein de la vie étudiante et académique de la Faculté ou l'implication active au sein de la communauté.

En cas d'égalité entre les candidats suite à l'appréciation qualitative et quantitative de leur implication, les résultats académiques pourront être pris en compte pour départager les candidats. Toutefois, les résultats académiques ne devront jamais primer sur le critère d'attribution principal. Si aucune candidature ne rencontre le profil recherché, le montant de la bourse sera reporté pour une attribution ultérieure.

Bourse FIEFDUM (Fonds spécial de dépannage du Fonds d'investissement étudiant) – Tous les cycles

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Description et conditions de recevabilité

Grâce au FIEFDUM, les étudiants qui poursuivent des études à la Faculté tout en surmontant d'importantes difficultés d'ordre économique peuvent obtenir une aide financière qui prend la forme d'une contribution au paiement des frais de scolarité. La somme est donc versée directement au registrariat et non à l'étudiant. Le montant de cette contribution est déterminé au cas par cas, mais ne devrait pas dépasser **1 000 \$**. Une moyenne générale cumulative minimum de 2,0 sur 4,3 est requise au moment du dépôt de la candidature.

Motivation et intérêts

À joindre à votre dossier (1 seul exemplaire original requis) :

- une lettre exposant les motifs pour lesquels cette bourse devrait vous être accordée, en fonction des critères d'attribution, et l'utilisation que vous entendez en faire;
- la description la plus complète possible de vos revenus (employeurs, parents, bourses, etc.) et de vos dépenses pour la présente année scolaire en remplissant le formulaire État des revenus et dépenses, accompagné des pièces justificatives démontrant que vous avez un besoin d'aide financière (factures, bilan financier, état de compte, bail, etc.).

Si le candidat à la bourse FIEFDUM a déjà reçu de l'aide financière de la Faculté, prière d'indiquer le montant reçu.

- une photocopie de votre relevé de notes de 1^{er}, de 2^e ou de 3^e cycle en droit, incluant les résultats du début de la présente année scolaire;
- un curriculum vitæ détaillé.

IMPORTANT : Veuillez noter que **les délais de paiement peuvent être longs**. Par conséquent, si une bourse vous est attribuée, nous vous recommandons de régler quand même vos frais de scolarité afin d'éviter votre désinscription. La somme versée au registrariat vous offrira ainsi un crédit pour une future session.

Les bourses FIEFDUM sont attribuées par le Conseil de la Faculté de droit, sur recommandation du Comité du FIEFDUM.

Bourse pour étudiants en difficulté – Tous les cycles

Réциpiendaire : Étudiant inscrit à temps plein ou à temps partiel au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle qui surmonte une difficulté particulière d'ordre personnel, social ou économique tout en poursuivant ses études en droit avec succès

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Nombre de bourses : Cinq (5) bourses par trimestre

Valeur : 2 000 \$ chacune

Présentation

À la suite d'une campagne de sollicitation auprès des diplômés de la Faculté de droit qui s'est déroulée au printemps 2018, un fonds de bourses pour étudiants en difficulté a été créé. Cette bourse vise à encourager un ou des étudiants à poursuivre leurs études en droit avec succès, tout en surmontant une difficulté particulière d'ordre personnel, social ou économique.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein ou à temps partiel au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle à la Faculté de droit au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- démontrer, par une lettre adressée au Comité des bourses, l'existence d'une difficulté particulière d'ordre personnel, social ou économique, et la nécessité d'une aide financière pour poursuivre ses études avec succès.

Bourse Alan-B.-Gold – 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de doctorat

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 25 000 \$

Présentation

La Bourse Alan-B.-Gold, une des plus importantes au Québec, est destinée à encourager un étudiant de doctorat à mener à terme la rédaction de sa thèse.

Cette bourse est générée par le Fonds Alan-B.-Gold, créée pour rendre hommage à l'Honorable Alan B. Gold. Diplômé de l'Université de Montréal en 1941, avocat depuis 1942, il a poursuivi sa carrière dans la magistrature, comme juge, d'abord à la Cour du District en 1961 puis juge à la Cour provinciale en 1965, ensuite juge en chef de la Cour du Québec et de la Cour supérieure, pour revenir enfin à la pratique du droit. Juriste innovateur, il a participé à la création du Bureau de l'assistance juridique (maintenant l'Aide juridique) et s'est toujours intéressé aux modes alternatifs de règlement des conflits. Outre sa carrière juridique, il a contribué de façon exceptionnelle à la vie culturelle et sociale de Montréal.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au programme de doctorat au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire;
- démontrer, par une lettre adressée au Comité des bourses, la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de compléter le programme d'études.

La bourse sera remise en **deux versements**, le premier lors de la divulgation du nom du boursier et le second, selon les spécifications émises dans la lettre au réципиendaire.

Bourse André-Bachand – Tous les cycles

Réципиendaire : Étudiant inscrit au 1er, 2e ou 3e cycle

Domaine : Implication universitaire et communautaire

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Valeur : 2 500 \$

Présentation

La Bourse André-Bachand vise à récompenser et encourager un étudiant s'étant distingué par son implication à l'Université de Montréal ou dans la communauté. Cette bourse s'inscrit dans la poursuite de l'œuvre de M^e André Bachand, qui, pendant 35 ans, a œuvré au développement et à la reconnaissance internationale de l'Université de Montréal, ayant occupé les fonctions d'adjoint au recteur, de directeur des relations extérieures et de directeur du Fonds de développement de l'Université de Montréal. Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 1941 et de HEC Montréal en 1942, M^e Bachand a été l'architecte du Fonds de développement de l'Université de Montréal, devenu le BDRD, et maintenant Réseau des diplômés et des donateurs de l'Université de Montréal, qui a pour mission, depuis 1960, de canaliser le sentiment philanthropique à l'Université de Montréal, permettant notamment la création de nouvelles bourses pour les étudiants, et de développer ce même sentiment auprès des diplômés. L'attribution de cette bourse servira à encourager une nouvelle génération d'étudiants à s'investir dans l'institution qui les a formés, par l'aide financière qu'elle leur consentira, mais surtout, par le modèle qu'elle leur donnera en la personne d'André Bachand.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- avoir fait preuve, à l'image d'André Bachand, d'une implication remarquable dans la communauté universitaire et/ou dans son milieu de vie, que ce soit dans le cadre de ses études ou de ses activités non académiques et en tant que citoyen;
- posséder un bon dossier scolaire;
- le critère des besoins financiers pourrait être utilisé pour départager deux candidatures équivalentes.

Bourse André Biron – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au baccalauréat en droit présentant un excellent dossier académique et démontrant un intérêt pour le droit administratif.

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 3 500 \$

Présentation

La bourse André Biron vise à encourager des étudiants ayant un intérêt pour le droit administratif. Le donateur, natif de Drummondville, est diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal (1955), où il a reçu de nombreuses distinctions dont la licence en droit magna cum laude, la médaille du Gouverneur général décernée à l'étudiant classé premier lors des examens de licence ainsi que la médaille du Barreau de Paris attribuée à l'étudiant classé premier en droit civil lors des examens. Il a été nommé juge de la Cour supérieure du Québec en 1977 et il y a siégé pendant dix-sept ans, œuvrant dans tous les domaines du droit. Puis, de 1995 jusqu'à sa retraite en 2004, il a siégé à la Cour d'appel du Québec à titre de juge ad hoc.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein au programme de baccalauréat en droit et avoir réussi avec succès le cours de droit administratif général (DRT-2501);
- démontrer la nécessité d'une aide financière;
- être originaire du centre du Québec;
- posséder un excellent dossier scolaire.

Bourse Anne-Marie Trahan en droit de l'enfant – Tous les cycles

Réциpiendaire : Étudiant inscrit à temps plein ou à temps partiel dans un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat en droit et qui a un intérêt pour le droit de l'enfant

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$ (selon les disponibilités du fonds)

Présentation

La bourse Anne-Marie Trahan vise à encourager des étudiants ayant un intérêt pour le droit de l'enfant. Cette bourse résulte d'un legs testamentaire de feu l'honorable Anne-Marie Trahan, diplômée de la Faculté de droit en 1967, qui est décédée des suites d'une brève maladie le 12 juillet 2019.

Née à Montréal en 1946, Anne-Marie Trahan a occupé de nombreuses fonctions dans les milieux juridiques québécois et canadien. Sous-ministre déléguée au ministère de la Justice du Canada de 1986 à 1994, elle a siégé à la Cour supérieure du Québec pendant seize ans, jusqu'à sa retraite en 2010. Elle est l'auteure de nombreuses publications portant sur le droit des enfants et l'indépendance de la justice. D'ailleurs, au printemps 2019, le Barreau du Québec lui décernait le Mérite Christine-Tourigny en reconnaissance de l'excellence de sa carrière au service de la justice et de l'égalité sociale. En plus de sa carrière d'éminente juriste, Anne-Marie Trahan était une passionnée d'art lyrique et de musique classique ainsi qu'une grande philanthrope.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein ou à temps partiel au programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat en droit;
- démontrer un intérêt pour le droit de l'enfant de par le sujet de son mémoire de maîtrise ou de sa thèse de doctorat ou pour s'être particulièrement illustré dans le cadre du cours de baccalauréat de droit de l'enfant (DRT-3803);
- posséder un excellent dossier scolaire;
- le critère des besoins financiers pourrait être utilisé pour départager deux candidatures équivalentes.

Bourse de la relève Davies

Réципиendaire : Étudiant membre de la Communauté noire nouvellement admis au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

Davies est un cabinet canadien de premier plan en droit des affaires spécialisé dans les enjeux cruciaux. Nous abordons les mandats que nous confient nos clients avec précision et rapidité, c'est pourquoi nous sommes au cœur de leurs opérations et causes les plus complexes. Grâce à nos bureaux à Montréal, à Toronto et à New York, le cabinet peut déployer son savoir-faire au-delà des frontières. Notre façon de travailler est fondamentalement différente, tant par la structure de notre cabinet que par les résultats que nous obtenons pour nos clients. Nous réunissons des personnes passionnées et créatives qui savent résoudre des problèmes : des personnes motivées, désireuses d'exceller et dotées d'un fort esprit d'entreprise. Au fil des ans, des étudiants aux parcours scolaires remarquablement variés ont lancé des carrières fructueuses chez nous.

Critères de sélection et d'attribution

- être nouvellement admis au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal (immédiatement suivant l'achèvement du CÉGEP ou d'un baccalauréat);
- être membre de la Communauté noire;
- démontrer implication et soutien à la communauté;
- joindre une lettre de motivation soulignant l'intérêt de poursuivre une carrière en droit et décrivant l'implication/le leadership au sein de la communauté, lié ou non à la diversité;
- joindre un curriculum vitae sur une page, un relevé de notes et une lettre de recommandation.

Conditions d'attribution

Les réципиendaire de la Bourse de la relève Davies pourraient être jumelés avec un étudiant ou avocat de Davies pour du mentorat et du coaching.

Bourse de la diversité Dentons

Réципиendaire : Étudiant membre de la Communauté noire et en deuxième année du programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

Dentons, le plus grand cabinet d'avocats au monde, se démarque de par sa structure même. Les 20 000 professionnels du cabinet œuvrant dans plus de 80 pays aident les clients à faire croître, à protéger, à exploiter et à financer leurs entreprises, quel que soit l'endroit où leurs activités les mènent. Fort de sa démarche polycentrique axée sur les résultats ainsi que de son engagement à favoriser l'inclusion, la diversité et l'équité et à valoriser les facteurs ESG, Dentons défie le statu quo afin de garder le cap sur ce qui importe le plus à ses clients.

Critères de sélection et d'attribution

- être membre de la Communauté noire ;
- démontrer implication et soutien à la communauté ainsi que démonstration de fierté quant à l'appartenance ethnique ;
- posséder un très bon dossier académique ;
- joindre une lettre de motivation soulignant l'intérêt de poursuivre une carrière en droit et/ou décrivant l'implication communautaire et/ou la contribution à d'importantes initiatives liées à la diversité ;
- joindre un curriculum vitae sur une page, un relevé de notes et une lettre de recommandation.

Conditions d'attribution

Le réципиendaire de la Bourse Dentons pourrait être invité à rencontrer les avocats et associés au bureau de Montréal.

Bourse de la diversité Fasken

Réципиendaire : Étudiant membre de la Communauté noire en deuxième ou troisième année du programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

L'innovation est au cœur des initiatives de Fasken depuis 1863. Nous sommes un cabinet d'avocats d'affaires et de litige tourné vers l'avenir. Notre équipe de plus de 800 avocats propose une expertise dans tous les secteurs clés, y compris des dossiers complexes et de grande envergure, et ce, dans plus de 130 champs d'expertise et secteurs industriels. Avec une représentation régionale dans 10 bureaux au Canada, au Royaume-Uni, en Afrique du Sud et en Chine, notre portée mondiale s'étend sur quatre continents.

Critères de sélection et d'attribution

- être membre de la Communauté noire;
- faire preuve de leadership, d'implication et de soutien à la communauté en agissant comme un acteur de changement;
- posséder un très bon dossier académique;
- joindre une lettre de motivation soulignant l'intérêt de poursuivre une carrière en droit et/ou décrivant l'implication communautaire et/ou la contribution à d'importantes initiatives liées à la diversité;
- joindre un curriculum vitae, un relevé de notes et une lettre de recommandation.

Conditions d'attribution

Le réципиendaire de la Bourse de la diversité Fasken pourrait être invité à rencontrer les avocats et associés au bureau de Montréal.

Bourse Fasken en droit civil – 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant du 2^e cycle en droit poursuivant un projet de recherche en droit civil, ayant démontré des besoins financiers et affichant un bon dossier scolaire

Domaine : Droit civil

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

La Bourse Fasken a pour but d'encourager un étudiant inscrit au 2^e cycle en droit à poursuivre un projet de recherche approfondie en droit civil. Le cabinet Fasken, qui compte dans ses rangs un très grand nombre de diplômés de la Faculté de droit, soutient, par cette bourse, l'avancement du droit civil au Québec, comme il le fait depuis plusieurs années par l'entremise de son appui aux activités de la Chaire Jean-Louis Baudouin. L'attribution de la bourse contribuera à former les prochaines générations de chercheurs dans le domaine du droit civil, dont l'évolution est tout à la fois le fruit de la mutation des rapports entre les personnes, et l'un de ses principaux vecteurs.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au 2^e cycle au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- avoir été inscrit, au cours de l'année universitaire, à l'un ou l'autre des trimestres d'automne ou d'hiver;
- posséder un bon dossier scolaire;
- avoir démontré, par une lettre adressée au Comité des bourses, que la bourse représente une aide financière lui permettant de compléter son programme d'études à la maîtrise;
- orienter son projet de recherche en droit civil.

La bourse sera remise en **deux versements**, le premier lors de la divulgation du nom du boursier et le second, lors de l'obtention du diplôme.

Bourse Fayez Elian – Tous les cycles

Réципиendaire : Étudiant inscrit au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 2 000 \$

Présentation

Par l'octroi de la bourse Fayez Elian, le donateur souhaite encourager un étudiant à poursuivre ses études à la Faculté de droit. Le donateur témoigne, par la création de cette bourse, de son intérêt pour la mission d'excellence de la Faculté et désire souligner le passage réussi de son fils, Fayez Elian à la Faculté.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire;
- démontrer, par une lettre adressée au Comité des bourses, la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de compléter le programme d'études.

Bourse Ginette Piché – 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit à temps plein dans un programme de maîtrise en droit et démontrant un intérêt certain pour le droit de la consommation ou des actions collectives (en alternance)

Attribution : Trimestre d'automne

- Années impaires pour les étudiants démontrant un intérêt pour le droit des actions collectives
- Années paires pour les étudiants démontrant un intérêt pour le droit de la consommation

Valeur : 3 000 \$

Présentation

L'honorable Ginette Piché, LL. L. est diplômée de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle a exercé sa profession comme avocate et associée au cabinet McDougall, Hemens, Harris, Thomas & Mason jusqu'au moment de son accession à la magistrature.

Nommée juge à la Cour supérieure du Québec, elle a siégé dans toutes les divisions de cette Cour et s'est particulièrement intéressée à la question des recours collectifs, de la gestion judiciaire et des Conférences de règlement à l'amiable (CRA). L'honorable Piché a également été présidente du Comité général des juges de la Cour supérieure et de la Chambre de la famille pour le district de Montréal. Du 1^{er} avril 2001 au 30 juin 2007, elle a été nommée **Juge coordonnatrice de la Cour supérieure pour le district de Laval**. Elle a reçu le **Prix Reconnaissance du Barreau de Laval** en 2005 pour son travail et son implication à titre de juge coordonnatrice. En novembre 2017, elle est nommée **Avocate émérite (Ad. E.)** par le Barreau du Québec.

Depuis sa retraite comme juge, elle est réinscrite au Barreau du Québec. Depuis son départ de la Faculté de droit, elle a continué aussi de s'impliquer auprès de la faculté et de l'Association des Diplômés en droit de l'Université de Montréal (**ADDUM**).

Elle travaille toujours comme avocate-conseil et comme médiatrice tant au privé que dans le cadre du programme de conférences de règlements à l'amiable (**CRA**) auprès de la Cour Supérieure.

Par l'octroi de sa bourse, elle désire remercier son alma mater pour la formation exceptionnelle qu'elle y a reçue.

Critères d'attribution et de sélection

La bourse s'adresse aux étudiants diplômés ayant fait un baccalauréat en droit à l'Université de Montréal, à l'Université de Sherbrooke ou à l'Université du Québec à Montréal.

- être inscrit à temps plein au programme de maîtrise en droit de l'Université de Montréal;
- démontrer la nécessité d'une aide financière;
- posséder un bon dossier académique lors de ses études de 1^{er} cycle à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke ou de l'Université du Québec à Montréal et y avoir démontré un intérêt et une implication dans la vie facultaire.

La bourse sera accordée annuellement et le choix du récipiendaire sera fait de façon alternative à un étudiant montrant un intérêt pour le droit des actions collectives une année (**année impaire**), et l'autre année (**année paire**) à un autre étudiant montrant un intérêt pour le droit de la consommation, les deux visant l'importance et l'amélioration d'un véritable accès à la justice pour tous. Le récipiendaire devra montrer une implication dans un organisme voué à la protection du consommateur ou aux problèmes reliés aux actions collectives.

Bourse Gowling WLG – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit en 2^e année du baccalauréat et avoir complété au minimum 30 crédits

Domaine : Droit des affaires

Attribution : Trimestre d'automne

Nombre de bourses : 2

Valeur : 2 500 \$ chacune

Présentation

Gowling WLG est un cabinet juridique international en constante évolution comptant plus de 1400 professionnels juridiques avec 18 bureaux répartis dans l'ensemble du monde. Nos équipes travaillent en partenariat avec nos clients et œuvrent pour constamment accroître la portée de leurs expertises. Pour ce faire, nous souhaitons puiser dans un vaste bassin diversifié de jeunes talents. C'est pourquoi nous accordons une place si importante à notre programme de formation et d'encadrement des étudiants et stagiaires en droit ainsi qu'à l'accompagnement des leaders de demain.

Voici ce qui nous distingue :

- une approche axée sur des secteurs d'activités en croissance;
- un modèle de prestation de services axé sur la créativité, la collaboration et la valeur ajoutée;
- une culture qui prône le travail d'équipe, l'innovation et la diversité;
- une forte présence dans les plus importants marchés juridiques du monde.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein en 2^e année du baccalauréat et avoir complété au minimum 30 crédits;
- posséder un bon dossier académique;
- avoir démontré un esprit novateur ou d'entrepreneuriat dans le cadre d'un projet au sein de l'université ou dans un contexte extracurriculaire.

Bourse d'excellence Heenan Blaikie – 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit dans un programme de maîtrise

Attribution: Trimestre d'automne

Valeur: 10 000 \$

Présentation

Heenan Blaikie souhaite aider la Faculté de droit de l'Université de Montréal dans la réalisation de sa mission d'enseignement et de recherche. La remise d'une bourse est l'avenue choisie par le cabinet pour témoigner de son appui. Ce fonds a été mis sur pied en 2012 grâce à l'apport du cabinet et des diplômés de la Faculté qui y œuvraient.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit dans un programme de 2^e cycle à la Faculté de droit de l'Université de Montréal au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un excellent dossier scolaire;
- orienter son projet de recherche vers un sujet juridique d'intérêt, que ce soit en regard de la législation provinciale ou fédérale, et susceptible d'influencer le développement de la pratique du droit;
- démontrer par une lettre adressée au comité des bourses, la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de compléter le programme d'études à la maîtrise et d'obtenir un diplôme de 2^e cycle.

La bourse sera remise en **deux versements**, le premier lors de la divulgation du nom du boursier et le second, lors de l'obtention du diplôme.

Prix Herbert Marx pour excellence en rédaction juridique – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de baccalauréat

Domaine : Droit public (droit constitutionnel et libertés publiques)

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 1 000 \$

Présentation

Anciennement professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, puis ministre de la Justice du Québec et juge à la Cour supérieure du Québec, l'honorable Herbert Marx est l'auteur de plusieurs textes juridiques remarquables, dont un ouvrage de référence en droit constitutionnel, coécrit avec le professeur François Chevette. Par l'attribution de ce prix, le donateur souhaite encourager la poursuite de l'excellence des étudiants du baccalauréat en droit dans le domaine du droit public, en particulier en droit constitutionnel et droit des libertés publiques.

Critères d'attribution et de sélection

- l'étudiant doit soumettre dans son dossier de candidature au présent concours de bourses un travail de rédaction en droit public, en particulier en droit constitutionnel ou libertés publiques, rédigé individuellement, produit dans le cadre d'un cours offert à la Faculté de droit;
- l'étudiant devra avoir été inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein pendant le trimestre où le travail a été remis.

Le travail se distinguera par son excellence, notamment quant à l'originalité du sujet, l'exhaustivité de la recherche, la structure du raisonnement et la qualité de l'expression écrite, y compris au niveau du vocabulaire, de la grammaire et de la syntaxe.

Bourse Irénée-Lagarde – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de baccalauréat

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 3 000 \$

Présentation

La Bourse Irénée-Lagarde en droit criminel est destinée à honorer la mémoire de feu Irénée Lagarde, diplômé en droit de notre Faculté en 1930. Le donateur a choisi d'aider l'Université de Montréal dans la réalisation de sa mission d'enseignement et de recherche par la création d'une bourse d'excellence en droit criminel.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au baccalauréat au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un dossier académique supérieur à la moyenne;
- avoir un intérêt marqué pour le droit criminel.

Bourse Jacques-Brossard – 2^e ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de maîtrise ou de doctorat dont le projet de recherche porte sur les formes nouvelles et futures du fédéralisme interne et international, ce qui inclut la gouvernance des sociétés complexes ou organisations supranationales

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 15 000 \$

Présentation

Décédé en août 2010, le professeur Jacques Brossard a laissé sa marque durant sa carrière et il restera bien vivant par son geste de générosité envers les étudiants de la Faculté. Le professeur Brossard avait prévu par testament la création de bourses d'études en droit et en littérature. À cet effet, une bourse annuelle sera attribuée à des étudiants des cycles supérieurs dont les travaux porteront sur les formes nouvelles et futures du fédéralisme interne et international, ce qui inclut la gouvernance des sociétés complexes ou organisations supranationales.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein aux cycles supérieurs;
- posséder un bon dossier scolaire;
- orienter son projet de recherche sur les formes nouvelles et futures du fédéralisme interne et international, ce qui inclut la gouvernance des sociétés complexes ou organisations supranationales.

La bourse sera remise en **deux versements**, le premier lors de la divulgation du nom du boursier et le second, en juin suivant le trimestre de l'obtention de la bourse, après examen d'un bref exposé écrit de votre part présentant l'état d'avancement de votre projet de recherche.

Bourse Juliette-Barcelo – 2^e ou 3^e cycle

Réциpiendaire : Étudiante inscrite au programme de maîtrise ou de doctorat

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 1 000 \$

Présentation

Madame Barcelo, qui fut secrétaire générale de l'Université de 1972 à 1980, a émis le souhait, par la remise de cette bourse, d'encourager les femmes ayant obtenu leur diplôme de baccalauréat à poursuivre leurs études en droit à la maîtrise ou doctorat. Décédée en janvier 2015, son généreux legs à la Faculté a permis de remettre une première bourse à une bachelière de la Faculté à l'automne 2015.

Critères d'attribution et de sélection

- être de sexe féminin;
- être inscrite à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat;
- posséder un bon dossier scolaire;
- démontrer par une lettre adressée au comité des bourses la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de compléter le programme d'études.

Bourse Madinina – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit à temps plein dans un programme de baccalauréat en droit et être membre d'une Première Nation ou Inuit (preuve à l'appui) ou être un étudiant noir

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 2 400 \$

Présentation

À titre de contribution à la lutte contre le racisme systémique, le donateur souhaite offrir un appui financier aux étudiants en droit autochtones et noirs afin qu'ils utilisent leurs connaissances et leurs habiletés pour bâtir un Québec juste et équitable pour tous. Il a donné à cette bourse le nom de Madinina, surnom de la Martinique, pour rappeler les souffrances des autochtones et des esclaves noirs qui ont marqué la colonisation de cette île et inspirer les militants antiracistes de demain.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein au programme de baccalauréat en droit, et;
- être membre d'une Première Nation ou Inuit (**preuve à l'appui**), ou;
- être un étudiant noir;
- démontrer la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de poursuivre des études en droit avec succès;
- démontrer par ses actions son engagement antiraciste et en faveur de l'égalité.

Bourse McMillan pour l'excellence et le leadership – 1^{er} cycle

Réциpiendaire : Étudiant inscrit en 2^e ou 3^e année du baccalauréat et avoir complété l'ensemble des cours obligatoires de la 1^{re} année du baccalauréat

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 2 000 \$

Présentation

Tant par le savoir spécialisé qu'ils détiennent des règles de droit et du fonctionnement du système juridique que du rôle que leur confie la société, les professionnels du droit sont appelés à occuper des fonctions de leadership tout au long de leur carrière : les rangs des facultés de droit ont produit, successivement, des leaders du monde politique, des affaires, de la société civile, et d'innombrables autres domaines. Or, même hors de ces fonctions précises, les juristes doivent fréquemment faire preuve de leadership auprès des gens, des entreprises ou des gouvernements qu'ils conseillent. Experts de la prise de décision, leur rôle consiste non seulement à équilibrer de façon durable des intérêts réciproques, mais également à rallier les personnes auprès de qui ils interviennent aux idées et solutions qu'ils proposent.

Cabinet d'envergure internationale, dont le bureau montréalais a été fondé en 1951, McMillan souhaite, par cette bourse, encourager les étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Montréal à développer des habiletés de leadership dans des contextes variés, qui leur serviront tout au long de leur carrière. Le cabinet McMillan espère, en outre, que ces habiletés s'intégreront à leur formation autant que le savoir acquis dans le cadre des cours, et seront ainsi garantes de leur succès comme juristes, mais également comme membres engagés de la société.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- être en 2^e ou 3^e année du baccalauréat en droit et avoir complété l'ensemble des cours obligatoires de la 1^{re} année;
- posséder un bon dossier scolaire;
- s'être distingué par son leadership dans des activités parascolaires et communautaires, incluant des activités à l'extérieur de la Faculté de droit.

Bourse Michel Lassonde en droit des affaires – 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de maîtrise ou au D.E.S.S. en droit des affaires

Domaine : Droit des affaires

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

L'honorable Michel Lassonde est profondément convaincu de l'importance primordiale du droit des affaires dans le développement de la société québécoise. Par la création d'un fonds de bourses, il veut apporter une aide financière aux meilleurs étudiants inscrits aux programmes de 2^e cycle en droit des affaires de la Faculté. L'honorable Michel Lassonde témoigne, par la création de ce fonds, de son intérêt soutenu pour la mission d'excellence de la Faculté de droit et de sa générosité exceptionnelle en faveur des étudiants.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au programme de maîtrise ou D.E.S.S. en droit des affaires au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- être domicilié au Québec depuis au moins sept (7) ans afin de développer les talents, les compétences et la relève dans notre communauté;
- posséder un dossier scolaire de haut niveau.

Bourse Michèle Stanton-Jean – 2^e ou 3^e cycle

Réциpiendaire : Étudiante inscrite dans un programme d'études supérieures à temps plein ou à temps partiel dont le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat porte sur le droit et l'éthique

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 2 000 \$

Présentation

La bourse Michèle Stanton-Jean vise à encourager des étudiantes dont le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat porte sur le droit et l'éthique, à poursuivre à temps plein ou à temps partiel un programme d'études supérieures à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Par cette bourse, la donatrice souhaite que des femmes puissent œuvrer, comme elle l'a fait au cours de sa carrière, au bien commun, et ce, dans différents domaines, dont l'émancipation de la femme, l'éducation des adultes et l'éthique.

Critères d'attribution et de sélection

- être de sexe féminin;
- étudiante inscrite dans un programme d'études supérieures à temps plein ou à temps partiel dont le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat porte sur le droit et l'éthique;
- posséder un bon dossier scolaire;
- démontrer, par une lettre adressée au Comité des bourses, la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de compléter le programme d'études.

Bourse Monique-Ouellette – 2^e ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit dans un programme d'études supérieures en droit civil ou dont le mémoire ou la thèse porte sur un sujet relié au droit civil, aux sciences biologiques ou au droit des personnes

Domaine : Droit civil, sciences biologiques ou des personnes

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 3 000 \$

Présentation

Comme son nom l'indique, cette bourse est offerte pour rendre hommage à la carrière remarquable de Monique Ouellette qui a œuvré comme professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal de 1969 à 1995. Son enseignement et ses nombreuses publications ont principalement porté sur la responsabilité civile, sur le droit des personnes et de la famille, ainsi que sur les relations entre le droit et les sciences biologiques.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein ou partiel dans un programme d'études supérieures à la Faculté de droit;
- faire des études en droit civil ou être inscrit à la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse portant sur un sujet de droit civil, ou un sujet relié au droit civil et aux sciences biologiques concernant les personnes et le droit des personnes;
- posséder un bon dossier scolaire.

Bourse d'accessibilité Montoni légal – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant membre de la PANDC (Personne Autochtone, Noire ou de Couleur) nouvellement admis au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal

Attribution : Trimestre d'automne

Nombre de bourses : 2

Valeur : 5 000 \$ chacune

Présentation

Depuis 1995, nous allions expertise, design innovant, technologies et développement durable, faisant de MONTONI un leader de l'industrie de la construction et du développement immobilier. Le Groupe Montoni compte aujourd'hui plus de 173 employés possédant un large éventail de formations et d'expertises. Notre équipe d'experts en droit immobilier apporte son soutien à tous les départements, tout en portant une attention particulière et rigoureuse à toutes les transactions impliquées dans les projets de MONTONI, notamment la rédaction et la négociation de contrats de construction, les baux de location, les offres d'achat et tout autre document légal nécessaire au bon déroulement d'un projet.

Critères de sélection et d'attribution

- être nouvellement admis au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal;
- être membre de la PANDC (Personnes Autochtones, Noires ou de Couleur);
- être soit résident permanent du Canada et résider au Québec depuis au moins les cinq dernières années ou être citoyen canadien;
- démontrer la nécessité d'une aide financière;
- posséder un très bon dossier académique;
- joindre une lettre de motivation démontrant l'intérêt de poursuivre une carrière en droit et/ou l'intérêt pour le secteur de l'immobilier durable ou le secteur du bâtiment durable;
- joindre un curriculum vitae, relevés de notes et lettre(s) de recommandation.

Conditions d'attribution

Les réципиendaire de la Bourse d'accessibilité Montoni légal pourraient être jumelés avec un membre sénior de l'équipe Montoni légal pour du mentorat ou du coaching pendant la durée de leurs études en droit.

Bourse Nabil N. Antaki – 2^e ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit à la maîtrise ou au doctorat présentant un excellent dossier académique et dont le sujet de recherche porte sur la résolution pacifique et originale des conflits internes ou internationaux de nature économique, politique ou sociale

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 2 000 \$ (selon les disponibilités du fonds)

Présentation

La bourse Nabil N. Antaki vise à encourager des étudiants à poursuivre un projet de recherche portant sur la résolution pacifique et originale des conflits internes ou internationaux de nature économique, politique ou sociale. Le donateur, éminent juriste et esprit réformiste, a grandement contribué au développement du droit des affaires et des marchés financiers au Québec, ainsi qu'au droit des modes alternatifs de règlement des différends. Après une longue carrière à l'Université Laval, il a été pendant quinze ans professeur invité à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, où il a été directeur associé du Centre de droit des affaires et du commerce international.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein ou à temps partiel à la maîtrise ou au doctorat et mener des recherches sur la résolution pacifique et originale des conflits internes ou internationaux de nature économique, politique ou sociale;
- posséder un excellent dossier scolaire;
- le critère des besoins financiers pourrait être utilisé pour départager deux candidatures équivalentes.

Bourse Osler en droit des affaires – 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de maîtrise en droit des affaires

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

La bourse Osler en droit des affaires est destinée à accompagner financièrement un étudiant du programme de maîtrise en droit des affaires. Le cabinet Osler et les diplômés de la Faculté y travaillant ont contribué au financement de cette bourse d'études pour encourager l'excellence en droit des affaires.

Critères d'attribution et de sélection

- étudiant inscrit à temps plein au programme de maîtrise en droit des affaires lors de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un dossier scolaire de haut niveau.

La bourse sera remise en **deux versements**, le premier lors de la divulgation du nom du boursier et le second, lors de l'obtention du diplôme.

Bourse de la diversité Osler, Hoskin & Harcourt – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant membre de la PANDC (personne autochtone, noire ou de couleur) nouvellement admis au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal

Attribution : Trimestre d'automne

Nombre de bourses : 2

Valeur : 2 500 \$ chacune

Présentation

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l (ci-après Osler) est un chef de file en matière de droit des affaires au Canada. Forts d'un réseau intégré de bureaux à Montréal, Toronto, Calgary, Ottawa, Vancouver et New York, nous sommes reconnus pour notre capacité à résoudre les problèmes, à supprimer les obstacles et à fournir les réponses dont vous avez besoin au moment opportun. Osler est reconnu pour son expertise variée et approfondie en droit des affaires. Le cabinet se classe régulièrement au nombre des plus grands cabinets d'avocats au Canada. Proactive, pragmatique, expérimentée et innovatrice, notre équipe de collaborateurs comptant plus de 400 avocats est animée par les besoins de nos clients. Chez Osler, nous déployons tous les efforts nécessaires pour conserver notre rang parmi les cabinets chefs de file en droit des affaires au Canada, comblant, voire dépassant les attentes de nos clients, de nos avocats, de nos étudiants et des membres de notre personnel, ainsi que de nos collectivités.

Osler s'est engagé à l'égard de la diversité et de l'inclusion dans ses politiques et dans la pratique. Nous respectons l'unicité de chaque personne, et reconnaissons, accueillons et célébrons ces différences. Nous veillons à ce que chacun de nous puisse « contribuer de tout son être » au travail et atteindre son plein potentiel. Ainsi, nous nous efforçons d'offrir un milieu professionnel inclusif, solidaire et collaborateur, qui cultive un regroupement de talents exceptionnels. En choisissant la différence, non seulement nous offrons un meilleur milieu de travail à nos professionnels et notre personnel, mais nous présentons aussi de meilleures solutions à nos clients. Les solutions qui proviennent d'équipes et de perspectives diversifiées se sont révélées être les plus innovatrices et les plus efficaces.

Critères de sélection et d'attribution

- être nouvellement admis au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal;
- être membre de la PANDC (personne autochtone, noire ou de couleur), être soit résident permanent du Canada et résider au Québec depuis au moins les cinq dernières années ou être citoyen canadien;
- démontrer la nécessité d'une aide financière;
- posséder un très bon dossier académique;

- faire preuve de leadership humanitaire/philanthropique, implication et soutien à la communauté ainsi que démonstration de fierté quant à l'appartenance ethnique;
- inclure une lettre de motivation démontrant l'intérêt de poursuivre une carrière en droit et/ou décrivant l'implication communautaire et/ou la contribution à d'importantes initiatives liées à la diversité;
- inclure un curriculum vitae, relevés de notes et lettre(s) de recommandation.

Conditions d'attribution

Les récipiendaires de la Bourse de la diversité Osler, Hoskin & Harcourt pourraient être jumelés avec un avocat senior ou un associé pour du mentorat ou du coaching pendant la durée de leurs études en droit.

Bourse d'excellence Pierrette Rayle – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant nouvellement admis au programme du baccalauréat à la Faculté de droit

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 3 500 \$

Présentation

Avant l'instauration des cégeps, seul le cours classique donnait accès à l'université. Il fallait, dès la fin des études primaires, délaissier la voie menant à la délivrance d'un diplôme en 11^e année et renoncer à l'entrée sur le marché du travail en faveur d'un cheminement à travers le cours classique qui débutait en 8^e année et durait... huit ans! Ce projet comportait un double défi pour quiconque résidait dans une région éloignée des grands centres : les coûts inhérents à un enseignement dans un établissement privé et l'éloignement, puisque le cours classique n'était pas offert aux jeunes filles résidant sur la Rive-Sud, d'où est originaire Mme Rayle. Pourtant, au printemps 1989, Mme Rayle obtenait de la Faculté sa licence en droit avec « grande distinction » et remportait la Médaille d'or du Gouverneur général du Canada pour la meilleure performance en droit. Elle fut la première de sa famille à décrocher un diplôme universitaire. À l'issue de ses études, elle entreprit une brillante carrière en droit de la famille au sein de l'étude maintenant connue sous le nom de Fasken et en fut la première femme associée. Première femme bâtonnière du Barreau de Montréal et première présidente de l'Hôpital de Montréal pour enfants, elle fut nommée juge à la Cour supérieure en 1995 et promue à la Cour d'appel en 2002.

Elle est toujours restée proche de son alma mater, l'Université de Montréal, en y donnant des cours et en y faisant des dons réguliers au cours des ans. Par cette bourse d'admission, la donatrice souhaite encourager des candidates et des candidats aux études en droit provenant de l'extérieur de Montréal à poursuivre dans ce domaine et à y exceller pour leur épanouissement personnel et le mieux-être de la société québécoise et canadienne.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein au 1^{er} trimestre de la 1^{re} année du programme de baccalauréat de la Faculté de droit;
- démontrer la nécessité d'une aide financière;
- **être domicilié dans la région administrative de la Montérégie** au moment de la demande d'admission au baccalauréat en droit;
- posséder un dossier scolaire de haut niveau.

Bourse Raphaël H. Schachter, c.r., Ad. E. – Tous les cycles

Réципиendaire : Étudiant inscrit à temps plein au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle

Attribution : Trimestre d'automne

Domaine : Droit pénal et criminel

Valeur : 3 000 \$

Présentation

La Bourse Raphaël H.-Schachter, c.r., Ad. E. vise à appuyer les initiatives étudiantes dans le domaine du droit pénal et criminel. En outre, elle encourage les étudiants à développer, par ces activités, une plus grande conscience sociale, à l'image de M^e Schachter, qui a connu une carrière distinguée en droit pénal et criminel. Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Raphaël H. Schachter a été procureur de la couronne au provincial et au fédéral, avant de se joindre au cabinet montréalais Lavery, où il a contribué à lancer le premier secteur de droit pénal et criminel au sein d'un grand cabinet au Québec. Pour ses nombreuses contributions au droit pénal et criminel et pour son implication constante dans la communauté, il été nommé Conseiller de la Reine en 1986 et Avocat émérite au Barreau du Québec en 2011. La remise d'une bourse est l'avenue qu'il a choisie pour manifester son appui à la formation académique, professionnelle, mais aussi sociale des étudiants en droit.

Critères d'attribution et de sélection

- étudiant ou groupe d'étudiants inscrit(s) à titre d'étudiant(s) régulier(s) à temps plein au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle;
- un groupe formé d'étudiants inscrits à temps plein au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle (il s'agit dans ce cas-ci d'un comité, d'une association ou d'un autre regroupement d'étudiants dont la mission touche au droit pénal et criminel);
- posséder un ou des dossiers académiques de très bonne qualité;
- manifester un intérêt marqué pour le droit criminel et le droit pénal.

Bourse Réjane-Laberge-Colas en droit de la famille – 2^e ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit aux cycles supérieurs dont le projet de recherche porte sur le droit de la famille ou de l'enfant

Domaine : Droit de la famille ou droit de l'enfant

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur: 2 000 \$

Présentation

Diplômée en 1951 de la Faculté de droit, l'Honorable Réjane Laberge-Colas exerça comme avocate principalement en droit commercial. Elle fut présidente fondatrice de la Fédération des Femmes du Québec. Première femme nommée juge à une cour supérieure au Canada, elle fut très active en droit de la famille durant sa carrière à la magistrature. Mariée à Me Émile Colas, elle est mère de trois enfants. En raison de son attachement à l'Université de Montréal et pour souligner sa remarquable contribution à l'avancement du droit de la famille et le modèle qu'elle constitue pour les futures générations, l'Honorable Réjane Laberge-Colas et M^e Émile Colas ont créé un fonds doté qui permet d'offrir annuellement une bourse en droit de la famille.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein aux cycles supérieurs au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire;
- orienter son projet d'études en droit de la famille ou en droit de l'enfant;
- démontrer son engagement social dans la communauté.

Bourse d'aide financière Rolande Matte – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit à temps plein dans un programme de baccalauréat en droit et qui a un intérêt pour le droit pénal

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur: 1 500 \$

Présentation

La bourse d'aide financière Rolande Matte sera attribuée à un étudiant de première année de baccalauréat en droit selon les critères ci-dessous, et pourrait être renouvelée l'année suivante au même réципиendaire jusqu'à l'obtention de son baccalauréat en droit, à moins que sa situation financière ne s'améliore.

Native de Mont-Laurier dans les Hautes-Laurentides, peu d'options s'offraient alors aux jeunes filles qui souhaitaient poursuivre leur cours classique. Ainsi, l'honorable Rolande Matte a dû s'exiler à Montréal afin de poursuivre ses études collégiales et universitaires loin de sa famille et surtout avec peu de moyens. Afin de subvenir à ses besoins, elle a dû combiner travail à temps plein et études tout au long de son parcours académique.

Par cette bourse d'aide financière, l'honorable Rolande Matte souhaite encourager des candidats résidant ou originaires de l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal, Québec ou Gatineau-Ottawa, à poursuivre un baccalauréat en droit à l'Université de Montréal.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein au programme de baccalauréat en droit;
- résider ou être originaire de l'extérieur des régions métropolitaines de Montréal, Québec ou Gatineau-Ottawa;
- démontrer une situation financière précaire;
- démontrer un intérêt pour le droit pénal.

Bourse Robinson Sheppard Shapiro – Tous les cycles

Récipiendaire : Étudiant ou groupe d'étudiants inscrit(s) au 1er, 2e ou 3e cycle

Domaine : Concours de plaidoirie ou activités académiques de haut niveau

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

Robinson Sheppard Shapiro (RSS) est un cabinet multidisciplinaire dédié à l'excellence professionnelle qui fournit un service personnalisé de haute qualité, axé sur les solutions. Créé en 1921, RSS dispose d'une équipe d'avocats polyvalents, qui offrent une expertise dans de multiples domaines du droit à une clientèle variée. Les avocats et diplômés de la Faculté de droit de l'Université de Montréal qui y œuvrent ont contribué à mettre sur pied ce fonds afin d'accompagner financièrement les étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Critères d'attribution et de sélection

- étudiant ou groupe d'étudiants inscrit(s) à titre d'étudiant(s) régulier(s) à temps plein à la Faculté de droit de l'Université de Montréal (tous cycles) pendant le trimestre où la bourse est remise;
- l'étudiant ou le groupe d'étudiants doit s'être distingué soit :
 - dans un concours de plaidoirie existant, en ayant obtenu un prix ou une récompense particulière;
 - dans une autre activité académique externe, telle que les concours de rédaction, le Prix Henri Capitant, prix de l'APDQ, concours des Cahiers de propriété intellectuelle, etc. (liste non exhaustive);
- pertinence du concours ou d'autres activités académiques choisis dans le cadre d'études en droit;
- qualité et le sérieux du candidat ou des candidats.

Bourse Roméo et Geneviève Valiquette Mondello – 1^{er} cycle (années paires seulement)

Réципиendaire : Étudiant inscrit en 2^e année du baccalauréat

Attribution : Biennale (en alternance avec Polytechnique) au trimestre d'automne (**années paires seulement**)

Valeur : 1 500 \$

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein en 2^e année du baccalauréat au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire ;
- faire preuve de persévérance dans le cheminement scolaire.

Bourse Sean Finn – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au cours de droit fiscal du baccalauréat

Domaine : Droit fiscal

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 2 000 \$

Présentation

Cette bourse a été créée grâce à la contribution d'un généreux donateur désirant rester anonyme en l'honneur de M^e Sean Finn.

Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal (LL. L. 1981), M^e Finn a été nommé premier vice-président Affaires publiques, chef de la direction des Affaires juridiques et secrétaire général du Canadien National (CN) en décembre 2000. Depuis février 2003, il est également responsable des Affaires publiques, des Affaires gouvernementales et de la Gestion des risques au CN. Avant de se joindre au CN, Sean Finn était associé directeur en fiscalité auprès du cabinet d'avocats Lavery, de Billy, où il a travaillé dans les domaines de la planification fiscale canadienne et internationale, du financement transfrontalier, ainsi que du financement et de la restructuration des entreprises. De janvier 1989 à septembre 1990, il a été détaché par le cabinet Lavery, de Billy auprès de la Direction des décisions anticipées de Revenu Canada – Impôt à Ottawa, où il a exercé les fonctions d'agent supérieur des décisions. M^e Finn a été chargé de cours pendant 20 ans en législation et en politique fiscale au programme de maîtrise en fiscalité. Il a prononcé de nombreuses allocutions dans le cadre de conférences sur la fiscalité et est l'auteur de plusieurs publications traitant de questions fiscales tant fédérales que provinciales.

Critères d'attribution et de sélection

- être étudiant à temps plein, inscrit au cours de droit fiscal du programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal;
- posséder un bon dossier scolaire;
- démontrer par un court texte, maximum une page, son intérêt pour le droit fiscal.

Bourse Stikeman Elliott pour étudiants noirs et autochtones

Réципиendaire : Étudiant noir ou autochtone nouvellement admis au programme de baccalauréat ou J.D. en droit

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

Le cabinet Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. souhaite encourager les étudiants issus de la diversité (noirs et autochtones) à poursuivre des études en droit.

Stikeman Elliott est un chef de file mondial en droit des affaires canadien qui offre des solutions créatives à ses clients d'un bout à l'autre du Canada et dans le monde entier. Le cabinet offre des services juridiques de la plus haute qualité, des conseils déterminants et des solutions pratiques grâce à ses bureaux situés à Montréal, Toronto, Ottawa, Calgary, Vancouver, New York, Londres et Sydney.

Chez Stikeman Elliott, la diversité, l'équité et l'inclusion font partie intégrante de notre identité. Grâce à notre culture d'entreprise, nous attirons des personnes talentueuses aux croyances, orientations et perspectives uniques, mais qui ont une vision commune quant à la façon de mener nos affaires. Notre clientèle grandissante à l'échelle internationale profite de la diversité des juristes talentueux de notre cabinet, dont les membres proviennent d'horizons différents et possèdent des compétences et des formes d'expertise variées.

Conditions de recevabilité

La Bourse Stikeman sera renouvelable chaque année pendant trois ans et versée au même réципиendaire, pour un total de 15 000 \$ dans la mesure où tous les critères de recevabilité et d'attribution continueront à être respectés. Si pour une année donnée les critères de recevabilité et d'attribution n'étaient plus respectés, la bourse serait alors offerte à un autre réципиendaire.

- être nouvellement admis au programme de baccalauréat ou de J.D. en droit de l'Université de Montréal;
- être membre de la Communauté noire ou d'une Première Nation, être soit résident permanent du Canada et résider au Québec depuis au moins les cinq dernières années ou être citoyen canadien;
- démontrer la nécessité d'une aide financière;

- posséder un bon dossier académique et/ou mérite axé sur les résultats académiques, la performance sportive ou les habiletés artistiques;

et/ou

- leadership humanitaire/philanthropique, implication et soutien à la communauté ainsi que démonstration de fierté quant à l'appartenance ethnique;
- fournir une lettre de motivation démontrant l'intérêt de poursuivre une carrière en droit et/ou décrivant l'implication communautaire et/ou la contribution à d'importantes initiatives liées à la diversité;
- fournir un curriculum vitae **d'une page**, les relevés de notes et une ou des lettre(s) de recommandation.

Critères d'attribution

Les récipiendaires de la Bourse Stikeman Elliott pourraient être jumelés avec un avocat senior ou un associé de Stikeman Elliott pour du mentorat ou du coaching pendant la durée de leurs études en droit.

Bourse Valérie-Castonguay – 1^{er} cycle

Réципиентаire : Étudiant inscrit au programme de baccalauréat nécessitant une aide financière

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 1 000 \$

Présentation

La donatrice souhaite accompagner l'Université de Montréal dans sa mission d'enseignement et de recherche par la remise d'une bourse aux étudiants méritants. La donatrice désire honorer la mémoire de sa fille Valérie Castonguay, finissante à la Faculté et décédée accidentellement en 2008.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au baccalauréat au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un très bon dossier scolaire;
- démontrer la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de poursuivre des études en droit avec succès.

Bourse Yves Mayrand en droit criminel – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit à temps plein dans un programme de baccalauréat en droit et qui a un intérêt pour le droit criminel

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 5 000 \$

Présentation

La bourse Yves Mayrand en droit criminel vise à encourager des étudiants ayant un intérêt pour le droit criminel.

L'honorable Yves Mayrand est né à Montréal en 1935, tout près de l'ancien Palais de justice, ce qui le prédestinait sans doute à une carrière de cinquantenaire comme criminaliste, puis magistrat. Après des études classiques au Collège de Montréal (1954) et une licence en droit à l'Université de Montréal (1959), il est admis au Barreau en 1960 et se spécialise dès ses débuts comme avocat en droit criminel et pénal. Dès ses premières années de pratique, il accepte de défendre des individus accusés de meurtre. Sa ténacité et son audace ont eu un impact majeur dans l'abolition de la peine de mort au Canada.

Il accède à la magistrature en 1972 lorsqu'il est nommé juge à la Cour des sessions de la paix, puis juge en chef en 1978. À ce titre, il procéda à de nombreuses réformes administratives, dont la mise en place du premier système de communication de la preuve au Canada et d'un service d'accueil et d'aide aux témoins dans un procès criminel. Il acquiert une réputation de « juge exemplaire » de par ses interventions empreintes de tact et de sérénité à l'égard autant des accusés que des avocats. Il sera d'ailleurs nommé juge à la Cour supérieure du Québec, chambre criminelle, division de Montréal, en 1984, poste qu'il a occupé jusqu'en 2001. Il a par la suite été nommé juge surnuméraire de cette même cour de 2001 jusqu'à sa retraite en 2010.

L'honorable Yves Mayrand a également laissé sa marque dans le domaine du sport amateur, président de la Ligue de baseball Montréal Junior, et de par son implication au sein du Panthéon du sport du Québec, du Patro Le Prévost et du Centre Immaculée-Conception. Il fut par ailleurs membre de la Conférence des juges du Québec, de la Société de criminologie et de l'Institut international de Droit d'expression et d'inspiration françaises, en plus d'avoir rédigé de nombreux articles juridiques et parajuridiques, ainsi que prononcé de nombreuses conférences portant sur l'administration de la justice.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein au programme de baccalauréat en droit;
- démontrer un intérêt pour le droit criminel;
- posséder un excellent dossier scolaire;
- le critère des besoins financiers pourrait être utilisé pour départager deux candidatures équivalentes.

Bourse d'admission Yolande James – 1^{er} cycle

Réципиентаire : Étudiant noir nouvellement admis au baccalauréat en droit

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 1 000 \$

Présentation

La bourse d'admission Yolande James vise à encourager des étudiants noirs à soumettre leur candidature au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

La bourse porte le nom de M^e Yolande James, diplômée de la Faculté de droit en 2000, qui fut ministre du gouvernement libéral de Jean Charest de 2007 à 2012. Le 18 avril 2007, elle devient la première femme noire à faire partie du Conseil des ministres du Gouvernement du Québec.

Cette bourse d'admission est une initiative de l'Association des étudiants noirs en droit de l'Université de Montréal, un chapitre de l'Association des étudiants noirs en droit du Canada.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein au programme de baccalauréat en droit;
- être un étudiant noir;
- expliquer dans une lettre de motivation les raisons de poursuivre un baccalauréat en droit et comment cela aidera à l'accomplissement des aspirations;
- démontrer la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de poursuivre des études en droit avec succès;
- démontrer dans une lettre de recommandation d'un employeur ou autre le sérieux du candidat;
- présenter dans un curriculum vitae une implication communautaire et citoyenne.

* Cette bourse d'admission est une initiative de l'Association des étudiants noirs en droit de l'Université de Montréal, un chapitre de l'Association des étudiants noirs en droit du Canada.

Merci aux partenaires :

Davies Ward Philipps & Vineberg, McMillan, McCarthy Tétrault, Norton Rose Fulbright, Borden Ladner Gervais, Dentons, Blake Cassels & Graydon.

Prix de la contribution étudiante à la vie facultaire – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme du baccalauréat ayant complété au moins 65 crédits avec une moyenne générale d'au moins 2,0 sur 4,3

Attribution : Trimestre d'automne

Valeur : 650 \$

Critères d'attribution et de sélection

Peut poser sa candidature tout étudiant qui a complété au moins soixante-cinq (65) crédits de cours dans le cadre du baccalauréat en droit de la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Une moyenne générale cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 est exigée, telle que calculée à la date du dépôt de la candidature.

Le prix visant à souligner **soit** une contribution importante à la vie facultaire, **soit** une contribution importante au développement ou au rayonnement de la Faculté, l'importance et l'intérêt de cette contribution sont le principal critère de choix du réципиendaire. L'importance qualitative et quantitative des interventions est notamment prise en considération.

Un dossier de candidature peut être présenté :

- par toute personne admissible à recevoir le prix, ou;
- par tout étudiant de la Faculté désirant soumettre la candidature d'une personne admissible à recevoir le prix.

Concours d'hiver

Bourse Accessibilité AED – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant ayant terminé sa 1^{re} ou 2^e année du baccalauréat

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Valeur : 500 \$ à chacun des trimestres

Critères d'attribution et de sélection

L'étudiant qui satisfait aux critères suivants peut déposer une demande de bourse :

- avoir terminé au cours de l'année précédente sa 1^{re} ou 2^e année de baccalauréat;
- au moment de l'octroi de la bourse, être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein, audit programme.

Le principal critère d'attribution de cette bourse est:

- les besoins financiers de l'étudiant, détaillés dans le formulaire [État des revenus et dépenses](#).

En cas d'égalité entre les candidats suite à l'appréciation de leurs besoins financiers, les **résultats académiques** pourront être pris en compte pour départager les candidats. Toutefois, les résultats académiques ne devront jamais primer sur le critère d'attribution principal. Si aucune candidature ne rencontre le profil recherché, le montant de la bourse sera reporté pour une attribution ultérieure.

Bourse Implication AED – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant ayant terminé sa 1^{re} ou 2^e année du baccalauréat

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Valeur : 500 \$ à chacun des trimestres

Critères d'attribution et de sélection

L'étudiant qui satisfait aux critères suivants peut déposer une demande de bourse :

- avoir terminé au cours de l'année précédente sa première ou deuxième année de baccalauréat;
- au moment de l'octroi de la bourse, être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein, audit programme;
- avoir maintenu une moyenne cumulative supérieure à 2,0 au cours de ses études;
- ne pas avoir été membre du Comité exécutif de l'AED au cours de l'année précédant l'octroi.

Le principal critère d'attribution de cette bourse est :

- l'implication de l'étudiant au sein de la vie étudiante et académique de la Faculté ou l'implication active au sein de la communauté.

En cas d'égalité entre les candidats suite à l'appréciation qualitative et quantitative de leur implication, les **résultats académiques** pourront être pris en compte pour départager les candidats. Toutefois, les résultats académiques ne devront jamais primer sur le critère d'attribution principal. Si aucune candidature ne rencontre le profil recherché, le montant de la bourse sera reporté pour une attribution ultérieure.

Bourse FIEFDUM (Fonds spécial de dépannage du Fonds d'investissement étudiant) – Tous les cycles

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Description et conditions de recevabilité

Grâce au FIEFDUM, les étudiants qui poursuivent des études à la Faculté tout en surmontant d'importantes difficultés d'ordre économique peuvent obtenir une aide financière qui prend la forme d'une contribution au paiement des frais de scolarité. La somme est donc versée directement au registrariat et non à l'étudiant. Le montant de cette contribution est déterminé au cas par cas, mais ne devrait pas dépasser **1 000 \$**. Une moyenne générale cumulative minimum de 2,0 sur 4,3 est requise au moment du dépôt de la candidature.

Motivation et intérêts

À joindre à votre dossier (1 seul exemplaire original requis) :

- une lettre exposant les motifs pour lesquels cette bourse devrait vous être accordée, en fonction des critères d'attribution, et l'utilisation que vous entendez en faire;
- la description la plus complète possible de vos revenus (employeurs, parents, bourses, etc.) et de vos dépenses pour la présente année scolaire en remplissant le formulaire [État des revenus et dépenses](#), accompagné **des pièces justificatives** démontrant que vous avez un besoin d'aide financière (factures, bilan financier, état de compte, bail, etc.).

Si le candidat à la bourse FIEFDUM a déjà reçu de l'aide financière de la Faculté, prière d'indiquer le montant reçu.

- une **photocopie** de votre relevé de notes de 1^{er}, de 2^e ou de 3^e cycle en droit, incluant les résultats du début de la présente année scolaire;
- un curriculum vitæ détaillé.

IMPORTANT : Veuillez noter que **les délais de paiement peuvent être longs**. Par conséquent, si une bourse vous est attribuée, nous vous recommandons de régler quand même vos frais de scolarité afin d'éviter votre désinscription. La somme versée au registrariat vous offrira ainsi un crédit pour une future session.

Les bourses FIEFDUM sont attribuées par le Conseil de la Faculté de droit, sur recommandation du Comité du FIEFDUM.

Bourse pour étudiants en difficulté – Tous les cycles

Réциpiendaire : Étudiant inscrit à temps plein ou à temps partiel au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle qui surmonte une difficulté particulière d'ordre personnel, social ou économique tout en poursuivant ses études en droit avec succès

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Nombre de bourses : Cinq (5) bourses par trimestre

Valeur : 2 000 \$

Présentation

À la suite d'une campagne de sollicitation auprès des diplômés de la Faculté de droit qui s'est déroulée au printemps 2018, un fonds de bourses pour étudiants en difficulté a été créé. Cette bourse vise à encourager un ou des étudiants à poursuivre leurs études en droit avec succès, tout en surmontant une difficulté particulière d'ordre personnel, social ou économique.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein ou à temps partiel au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle à la Faculté de droit au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- démontrer, par une lettre adressée au Comité des bourses, l'existence d'une difficulté particulière d'ordre personnel, social ou économique, et la nécessité d'une aide financière pour poursuivre ses études avec succès.

Bourse Alma Mater, Lorena-Cavalière, Kennedy-Deacon – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de baccalauréat

Attribution : Trimestre d'hiver

Nombre de bourses : 3

Valeur de chaque bourse : 2 200 \$

Bourse Alma Mater : 2 000 \$

Cette bourse est offerte suite à une sollicitation du doyen auprès de diplômés de la Faculté en 2018.

Bourse Lorena-Cavalière : 100 \$

La Fondation Lorena Cavalière a été créée en 1982 par des camarades de madame Lorena Cavalière, pour commémorer le courage de cette étudiante, atteinte d'une maladie incurable durant sa 3^e année de droit, et qui a utilisé ses derniers mois à terminer ses études et obtenir sa licence en droit.

Bourse Kennedy-Deacon : 100 \$

Le Fonds Madeleine-Kennedy-Deacon a été créé en 1978, grâce à un legs particulier fait par madame Madeleine Kennedy-Deacon à l'Université, à l'intention de la Faculté de droit.

Critères d'attribution et de sélection

- Ces bourses sont attribuées à des personnes qui réussissent à poursuivre leurs études en droit avec succès, tout en surmontant une « difficulté particulière » d'ordre personnel, social ou économique. La qualité du dossier demeure un critère d'attribution. Une moyenne générale minimale de « C » (2,0 sur 4,3) est donc requise au moment du dépôt de la candidature.

Bourse André-Bachand – Tous les cycles

Réципиendaire : Étudiant inscrit au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle

Domaine : Implication universitaire et communautaire

Attribution : Trimestres d'automne et d'hiver

Valeur : 2 500 \$

Présentation

La Bourse André-Bachand vise à récompenser et encourager un étudiant s'étant distingué par son implication à l'Université de Montréal ou dans la communauté. Cette bourse s'inscrit dans la poursuite de l'œuvre de M^e André Bachand, qui, pendant 35 ans, a œuvré au développement et à la reconnaissance internationale de l'Université de Montréal, ayant occupé les fonctions d'adjoint au recteur, de directeur des relations extérieures et de directeur du Fonds de développement de l'Université de Montréal. Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 1941 et de HEC Montréal en 1942, M^e Bachand a été l'architecte du Fonds de développement de l'Université de Montréal, devenu le BDRD, et maintenant Réseau des diplômés et des donateurs de l'Université de Montréal, qui a pour mission, depuis 1960, de canaliser le sentiment philanthropique à l'Université de Montréal, permettant notamment la création de nouvelles bourses pour les étudiants, et de développer ce même sentiment auprès des diplômés. L'attribution de cette bourse servira à encourager une nouvelle génération d'étudiants à s'investir dans l'institution qui les a formés, par l'aide financière qu'elle leur consentira, mais surtout, par le modèle qu'elle leur donnera en la personne d'André Bachand.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- avoir fait preuve, à l'image d'André Bachand, d'une implication remarquable dans la communauté universitaire et/ou dans son milieu de vie, que ce soit dans le cadre de ses études ou de ses activités non académiques et en tant que citoyen;
- posséder un bon dossier scolaire.

N.B. : Si deux candidatures s'avéraient équivalentes, il pourrait être tenu en compte du **besoin d'aide financière** dans la sélection du réципиendaire.

Bourse André-Savoie – 2^e cycle (années paires seulement)

Réциpiendaire : Étudiant inscrit au 2^e trimestre ou plus du programme de maîtrise

Attribution : Biennale (en alternance avec Médecine dentaire) au trimestre d'hiver (**années paires seulement**)

Valeur : 2 500 \$

Présentation

La Bourse André-Savoie est destinée à encourager un étudiant de maîtrise qui excelle particulièrement en droit civil et qui entend y consacrer son mémoire.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au 2^e trimestre ou plus du 2^e cycle au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire;
- avoir un intérêt marqué pour le droit civil.

Bourse Antonio-Lamer – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de baccalauréat

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 2 000 \$

Présentation

La Bourse Antonio-Lamer est destinée à encourager un étudiant démontrant la nécessité d'une aide financière à poursuivre avec succès ses études en droit.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire;
- démontrer, dans la lettre adressée au Comité des bourses, la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de poursuivre des études en droit avec succès.

Bourse Antonio-Lamer – 2^e ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit dans un programme de 2^e ou 3^e cycle

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 5 000 \$

Présentation

La Bourse Antonio-Lamer est destinée à encourager un étudiant inscrit à temps plein dans un programme d'études supérieures en droit criminel, droit des personnes, droit constitutionnel ou droit des autochtones.

Comme son nom l'indique, cette bourse est offerte pour rendre hommage à la carrière remarquable du juge Antonio Lamer. Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Antonio Lamer y fut aussi professeur. Avocat criminaliste, juge, et juge en chef de la Cour suprême du Canada pendant 10 des 20 ans où il a siégé (1980-2000). Il fut une véritable inspiration pour des générations de juristes.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein aux cycles supérieurs au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire;
- privilégier des domaines d'études et de recherche chers au juge Lamer, notamment le droit criminel, le droit des personnes, le droit constitutionnel ou le droit des autochtones;
- démontrer, dans la lettre adressée au Comité des bourses, la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de poursuivre des études en droit avec succès.

Bourse Aubrey-Vincent-Senez – 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de maîtrise en droit comportant des éléments de formation en droit des affaires, en comptabilité ou en administration des affaires.

Attribution : Trimestre d’hiver

Valeur : 7 000 \$

Présentation

M. Aubrey-Vincent-Senez, détenteur de multiples formations, a particulièrement bien réussi aux États-Unis dans le domaine de la gestion des affaires. Il a légué à l’Université de Montréal un capital dont les revenus sont destinés à verser une ou plusieurs bourses à des étudiants particulièrement méritants dans le domaine du droit des affaires.

Critères d’attribution et de sélection

- être inscrit à titre d’étudiant régulier à temps plein au programme de maîtrise en droit des affaires au moment de la demande et de l’attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire.

Bourse Aubrey-Vincent-Senez – 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de doctorat

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 15 000 \$

Présentation

M. Aubrey-Vincent-Senez, détenteur de multiples formations, a particulièrement bien réussi aux États-Unis dans le domaine de la gestion des affaires. Il a légué à l'Université de Montréal un capital dont les revenus sont destinés à verser une ou plusieurs bourses à des étudiants particulièrement méritants dans le domaine du droit des affaires.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au programme de doctorat.
- posséder un bon dossier scolaire;
- être inscrit au programme de doctorat et dont le sujet de thèse comporte des éléments de formation en droit des affaires, en comptabilité ou en administration des affaires.

Bourse Bloomfield – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit en 2^e année du baccalauréat (avoir complété au moins 34 crédits)

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 2 500 \$

Critères d'attribution et de sélection

- étudiant inscrit à temps plein à la Faculté de droit de l'Université de Montréal;
- être actuellement en deuxième année du baccalauréat en droit (c'est-à-dire avoir complété entre 34 et 67 crédits de cours);
- posséder un bon dossier scolaire;
- à titre complémentaire, si nécessaire, les candidats pourront également être jugés en fonction de leurs besoins financiers, de leur motivation, de leurs intérêts, de leurs réalisations et de la qualité générale de leur dossier (y compris au chapitre de la qualité de la langue, telle qu'en fait foi le dossier de candidature).

Bourse de la diversité Borden Ladner Gervais (BLG) – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit en 1^{re} année du baccalauréat ayant complété 15 crédits du bloc A

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 1 500 \$

Critères d'attribution et de sélection

- étudiant inscrit à temps plein à la Faculté de droit de l'Université de Montréal;
- être actuellement en première année du baccalauréat en droit et y avoir complété au moins 15 crédits de cours du bloc A du programme de baccalauréat en droit;
- s'identifier comme un membre de la communauté LGBTQ ou une personne handicapée ou comme membre d'une minorité visible, d'un groupe ethnicisé ou encore comme une personne de couleur ou un membre des Premières Nations, Inuit ou Métis du Québec ou du Canada.

La bourse d'excellence professionnelle BLG est remise à un étudiant de 1^{re} année qui démontre tant de l'excellence au niveau académique qu'un engagement envers l'excellence professionnelle et l'excellence du service, et ce, en visant sans cesse l'approfondissement de ses connaissances du droit, le respect des plus hautes normes d'intégrité, la proposition d'idées novatrices, la collaboration ainsi qu'une contribution à la communauté.

Bourse Daniel Turp en droit constitutionnel et droit international – Tous les cycles

Réципиendaire : Étudiant inscrit à temps plein ou à temps partiel dans un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat en droit et qui a un intérêt pour le droit de constitutionnel ou le droit international

Attribution : Trimestre d’hiver

Valeur : 5 000 \$ (selon des disponibilités du fonds)

Présentation

La bourse Daniel Turp vise à encourager des étudiants ayant un intérêt pour le droit constitutionnel ou le droit international.

Daniel Turp est professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Il a enseigné le droit international public, le droit international et constitutionnel des droits fondamentaux ainsi que le droit constitutionnel avancé. En plus de sa carrière d’éminent juriste, il a été député du Parti Québécois à l'Assemblée nationale du Québec pour la circonscription de Mercier (Montréal) de 2003 à 2008. Enfin, il poursuit des études de maîtrise en musicologie à la Faculté de musique de l'Université de Montréal et il est directeur de la revue québécoise d’art lyrique L’Opéra.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein ou à temps partiel au programme de baccalauréat, maîtrise ou doctorat en droit;
- démontrer un intérêt pour le droit constitutionnel ou le droit international de par le sujet de son mémoire de maîtrise ou de sa thèse de doctorat ou pour s’être particulièrement illustré dans le cadre du cours de baccalauréat de droit constitutionnel (DRT-1501, 1502) ou droit international (DRT-2100);
- avoir une formation musicale;
- posséder un excellent dossier scolaire;
- le critère des besoins financiers pourrait être utilisé pour départager deux candidatures équivalentes.

Bourse Ejan Mackaay – 2^e ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant venant de l'étranger inscrit à temps plein ou à temps partiel dans un programme de maîtrise ou de doctorat en droit

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 2 000 \$ (selon des disponibilités du fonds)

Présentation

Ejan Mackaay est professeur retraité émérite de la Faculté de droit. Il y a enseigné pendant plus de trente-cinq ans, et a été successivement directeur du Centre de recherche en droit public, de 1999 à 2003, et du Centre de droit des affaires et du commerce international. Par ses recherches, Ejan Mackaay a été l'instigateur de projets d'envergure en intégrant de façon audacieuse l'informatique et certaines sciences sociales, notamment l'économie.

Originaire des Pays-Bas, il entre à la Faculté en 1968. Le doyen Jean Beetz lui dira : « il y a une place ici pour vous, prenez-la! ». Il l'a prise. Pour témoigner de sa reconnaissance et pour redonner à la Faculté de droit, M. Mackaay a créé cette bourse afin d'encourager des étudiants venus de l'étranger à poursuivre des études supérieures en droit à l'Université de Montréal.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein ou à temps partiel au programme de baccalauréat, maîtrise ou doctorat en droit;
- démontrer un intérêt pour le droit constitutionnel ou le droit international de par le sujet de son mémoire de maîtrise ou de sa thèse de doctorat ou pour s'être particulièrement illustré dans le cadre du cours de baccalauréat de droit constitutionnel (DRT-1501, 1502) ou droit international (DRT-2100);
- avoir une formation musicale;
- posséder un excellent dossier scolaire;
- le critère des besoins financiers pourrait être utilisé pour départager deux candidatures équivalentes.

Bourse Financière des professionnels – 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de maîtrise en droit notarial

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 3 500 \$

Présentation

La Financière des professionnels offre des produits et des services financiers personnalisés et adaptés aux regroupements de professionnels québécois. Ses programmes de bourses sont destinés à appuyer les jeunes professionnels dans l'atteinte de leurs objectifs financiers, notamment les futurs notaires.

Une bourse est offerte à un étudiant qui est inscrit à temps plein au programme d'études supérieures en droit notarial de l'Université de Montréal.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au programme d'études supérieures en droit notarial au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire;
- se démarquer par la progression constante vers l'excellence académique ou le maintien de celle-ci;
- se distinguer par son dynamisme et participer à l'essor de la vie étudiante aux études supérieures.

Bourse François-Chevrette – Cheminement combiné

Réципиendaire : Étudiant du baccalauréat inscrit dans un de nos programmes de 2^e cycle en droit (cheminement combiné)

Attribution : Trimestre d’hiver

Nombre de bourses : 2

Valeur : 5 500 \$ chacune

Critères d’attribution et de sélection

- être inscrit à titre d’étudiant régulier à temps plein à la Faculté de droit (cheminement combiné) au moment de la demande et de l’attribution de la bourse;
- posséder un excellent dossier scolaire;
- démontrer la nécessité d’une aide financière pour être en mesure de poursuivre ses études en droit avec succès.

Bourse François-Michel-Proulx – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit en 2^e ou 3^e année du baccalauréat ayant complété plus de 34 crédits

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 5 000 \$

Présentation

Le fonds François-Michel-Proulx a été créé en 1988 pour honorer la mémoire de M^e François Michel Proulx, décédé prématurément. Créé à l'initiative de son père, l'honorable Michel Proulx, juge à la Cour d'appel du Québec, le fonds permet l'attribution d'une bourse annuelle à un étudiant particulièrement méritant en droit pénal en vue de l'aider financièrement.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein en 2^e ou 3^e année du baccalauréat en droit;
- avoir complété plus de 34 crédits de cours dans le cadre de ce baccalauréat;
- posséder un bon dossier scolaire;
- se distinguer au chapitre du droit pénal (intérêt pour le droit pénal et excellence des résultats scolaires dans cette matière);
- à titre complémentaire, les besoins financiers des candidats peuvent également être pris en compte dans l'évaluation des dossiers.

Bourse Gilles Pharand – 2^e ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au programme de maîtrise ou de doctorat désirant parfaire ses connaissances à l'extérieur du Québec

Domaine : Droit des affaires

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 3 500 \$

Présentation

La bourse Gilles Pharand est destinée à encourager un étudiant désirant parfaire ses connaissances en droit des affaires à l'extérieur du Québec.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein dans le programme de droit des affaires aux cycles supérieurs lors de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire;
- démontrer le désir de parfaire ses connaissances en droit des affaires à l'extérieur du Québec.

Bourse J.A. Louis Lagassé – 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit dans un programme de maîtrise avec mémoire

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 5 000 \$

Présentation

La Bourse J.A. Louis Lagassé est destinée à encourager un étudiant de maîtrise qui excelle particulièrement dans le domaine du droit des nouvelles technologies de l'information.

Cette bourse est générée par le fonds J.A. Louis Lagassé, constitué en vue de rendre hommage à une grande famille de juristes québécois. Ce fonds est destiné à souligner la vision moderne du droit qu'entretient la famille Lagassé et le leadership qu'elle manifeste en participant au développement des hautes technologies de l'information et de la communication.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein au 2^e cycle au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- le mémoire de maîtrise doit porter sur le thème du droit des technologies de l'information et de la communication;
- excellence générale du dossier;
- qualité et originalité du projet de mémoire.

Bourse Jules-Deschênes – 2^e cycle ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au 2^e ou 3^e cycle dans le domaine du droit international privé ou du droit international public

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 1 000 \$

Présentation

La Bourse Jules-Deschênes est destinée à encourager un étudiant poursuivant des études aux cycles supérieurs dans le domaine du droit international privé ou public.

Cette bourse est générée par le fonds M^e Jules Deschênes, constitué en vue de rendre hommage à un juriste qui a enseigné le droit international privé à la Faculté de droit de l'Université de Montréal pendant dix ans et qui a consacré les dernières années de sa carrière au droit international public en tant que juge au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à titre d'étudiant régulier à temps plein aux cycles supérieurs dans le domaine du droit international privé ou du droit international public au moment de la demande et de l'attribution de la bourse;
- posséder un bon dossier scolaire.

Bourse Loranger Marcoux en droit du travail – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit en troisième année du programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal qui a un intérêt pour le droit du travail ou les rapports collectifs du travail.

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 5 000 \$

Présentation :

Fondée en 1991, Loranger Marcoux est une société d'avocats qui offre aux entreprises des services spécialisés dans les domaines du droit de l'emploi et des relations du travail. Elle offre aussi des services de consultation en gestion des ressources humaines.

Comme société à dimension humaine, Loranger Marcoux est fier de s'engager dans la collectivité en y apportant un changement positif au quotidien. Puisque l'éducation est un puissant agent de changement, Loranger Marcoux souhaite, par la création de cette bourse, encourager les étudiants et les étudiantes qui ont un intérêt pour le droit du travail et les rapports collectifs de travail.

Critères de sélection et d'attribution

- être inscrit en troisième année du programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal;
- posséder un très bon dossier académique;
- démontrer un intérêt pour le droit du travail ou les rapports collectifs du travail dans une lettre d'au moins 500 mots, écrite par l'étudiant, et dans laquelle il décrit ses réalisations, son intérêt, son parcours et ses objectifs;
- joindre un curriculum vitae et les relevés de notes.

Conditions d'attribution

Le réципиendaire de la Bourse Loranger Marcoux en droit du travail pourrait être jumelé avec un membre sénior du cabinet pour du mentorat ou du coaching.

Bourse d'accessibilité Montoni légal – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant membre de la PANDC (Personne Autochtone, Noire ou de Couleur) nouvellement admis (automne 2022) au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal

Attribution : Trimestre d'hiver

Nombre de bourses : 2

Valeur : 5 000 \$ chacune (renouvelables chaque année pendant trois ans et versées aux mêmes réципиendaire, pour un total de 15 000\$ chacune dans la mesure où tous les critères de sélection et d'attribution continueront à être respectés)

Présentation

Depuis 1995, nous allions expertise, design innovant, technologies et développement durable, faisant de MONTONI un leader de l'industrie de la construction et du développement immobilier. Le Groupe Montoni compte aujourd'hui plus de 173 employés possédant un large éventail de formations et d'expertises. Notre équipe d'experts en droit immobilier apporte son soutien à tous les départements, tout en portant une attention particulière et rigoureuse à toutes les transactions impliquées dans les projets de MONTONI, notamment la rédaction et la négociation de contrats de construction, les baux de location, les offres d'achat et tout autre document légal nécessaire au bon déroulement d'un projet.

Critères de sélection et d'attribution

- être nouvellement admis (automne 2022) au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal;
- être membre de la PANDC (Personnes Autochtones, Noires ou de Couleur)
- être soit résident permanent du Canada et résider au Québec depuis au moins les cinq dernières années ou être citoyen canadien;
- démontrer la nécessité d'une aide financière;
- posséder un très bon dossier académique;
- joindre une lettre de motivation démontrant l'intérêt de poursuivre une carrière en droit et/ou l'intérêt pour le secteur de l'immobilier durable ou le secteur du bâtiment durable;
- joindre un curriculum vitae, relevés de notes et lettre(s) de recommandation.

Conditions d'attribution

Les réципиendaire de la Bourse d'accessibilité Montoni légal pourraient être jumelés avec un membre sénior de l'équipe Montoni légal pour du mentorat ou du coaching pendant la durée de leurs études en droit.

Bourse Norton Rose Fulbright – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiant en 1^{re} année du baccalauréat ayant complété 15 crédits du bloc A

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 1 000 \$

Critères d'attribution et de sélection

- avoir le statut d'étudiant à temps plein à la Faculté de droit de l'Université de Montréal;
- être actuellement en première année du baccalauréat en droit et y avoir complété au moins 15 crédits de cours du bloc A du programme.

Le **principal** critère d'attribution de cette bourse est celui de l'excellence du dossier scolaire.

À titre complémentaire, les candidats pourront également être jugés en fonction de leurs besoins financiers, de leur motivation, de leurs intérêts, de leurs réalisations et de la qualité générale de leur dossier (y compris au chapitre de la qualité de la langue, telle qu'en fait foi le dossier de candidature).

Bourse de la diversité Osler, Hoskin & Harcourt – 1^{er} cycle

Réципиendaire : Étudiants membres de la PANDC (personnes autochtones, noires ou de couleur) nouvellement admis (automne 2022) au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal

Attribution : Trimestre d'hiver

Nombre de bourses : 2

Valeur : 2 500 \$ chacune

Présentation

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l (ci-après Osler) est un chef de file en matière de droit des affaires au Canada. Forts d'un réseau intégré de bureaux à Montréal, Toronto, Calgary, Ottawa, Vancouver et New York, nous sommes reconnus pour notre capacité à résoudre les problèmes, à supprimer les obstacles et à fournir les réponses dont vous avez besoin au moment opportun. Osler est reconnu pour son expertise variée et approfondie en droit des affaires. Le cabinet se classe régulièrement au nombre des plus grands cabinets d'avocats au Canada. Proactive, pragmatique, expérimentée et innovatrice, notre équipe de collaborateurs comptant plus de 400 avocats est animée par les besoins de nos clients. Chez Osler, nous déployons tous les efforts nécessaires pour conserver notre rang parmi les cabinets chefs de file en droit des affaires au Canada, comblant, voire dépassant les attentes de nos clients, de nos avocats, de nos étudiants et des membres de notre personnel, ainsi que de nos collectivités.

Osler s'est engagé à l'égard de la diversité et de l'inclusion dans ses politiques et dans la pratique. Nous respectons l'unicité de chaque personne, et reconnaissons, accueillons et célébrons ces différences. Nous veillons à ce que chacun de nous puisse « contribuer de tout son être » au travail et atteindre son plein potentiel. Ainsi, nous nous efforçons d'offrir un milieu professionnel inclusif, solidaire et collaborateur, qui cultive un regroupement de talents exceptionnels. En choisissant la différence, non seulement nous offrons un meilleur milieu de travail à nos professionnels et notre personnel, mais nous présentons aussi de meilleures solutions à nos clients. Les solutions qui proviennent d'équipes et de perspectives diversifiées se sont révélées être les plus innovatrices et les plus efficaces.

Critères de sélection et d'attribution :

- être nouvellement admis (automne 2022) au programme de baccalauréat en droit de l'Université de Montréal;
- être membre de la PANDC (personnes autochtones, noires ou de couleur), être soit résident permanent du Canada et résider au Québec depuis au moins les cinq dernières années ou

- être citoyen canadien;
- démontrer la nécessité d'une aide financière;
- posséder un très bon dossier académique;
- faire preuve de leadership humanitaire/philanthropique, implication et soutien à la communauté ainsi que démonstration de fierté quant à l'appartenance ethnique;
- inclure une lettre de motivation démontrant l'intérêt de poursuivre une carrière en droit et/ou décrivant l'implication communautaire et/ou la contribution à d'importantes initiatives liées à la diversité;
- inclure un curriculum vitae, relevés de notes et lettre(s) de recommandation.

Conditions d'attribution

Les récipiendaires de la Bourse de la diversité Osler, Hoskin & Harcourt pourraient être jumelés avec un avocat senior ou un associé pour du mentorat ou du coaching pendant la durée de leurs études en droit.

Bourse Pamela Goldman Wexler Memorial Scholarship – Tous les cycles

Réципиendaire : Étudiant inscrit au 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle nécessitant une aide financière pour la poursuite de ses études

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 7 500 \$

Critères d'attribution et de sélection

- avoir le statut d'étudiant à temps plein à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
- posséder un bon dossier scolaire;
- démontrer, dans la lettre adressée au Comité des bourses, la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de poursuivre des études en droit avec succès.

Bourse Patrick-Carrière – 1^{er} ou 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit au 1^{er} ou 2^e cycle en droit ayant suivi à la Faculté de droit un cours en droit international du travail ou en droit social international, ayant fait preuve d'engagement communautaire et visant une carrière en droit international, au sein de l'Organisation internationale du Travail (agence spécialisée de l'ONU) notamment

Domaine : Droit international public

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 500 \$

Présentation

Diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Montréal en 1974, et membre du Barreau du Québec de 1975 à 2006, M. Patrick Carrière s'est distingué dans la fonction publique internationale au sein du Bureau international du Travail (BIT), où il a, entre autres, été membre du cabinet du directeur général, exercé les fonctions de directeur adjoint du bureau de New York où il a longtemps été juriste senior au sein du Service de la liberté syndicale du Département des normes. Tout au long de son implication au BIT, M. Carrière a eu un souci particulier pour l'intégration et la formation des jeunes juristes au sein de l'organisation, ayant supervisé les stages et formations de plusieurs de ceux-ci, qui y ont par la suite fait carrière. Le donateur souhaite, par cette bourse, encourager les futures générations d'étudiants de la Faculté de droit à poursuivre une carrière en droit international, notamment en droit international du travail ou en droit social international.

Critères d'attribution et de sélection

- avoir été inscrit à la Faculté de droit à l'un ou l'autre des trimestres d'été, d'automne ou d'hiver suivant immédiatement l'attribution précédente de la bourse (trimestre hiver);
- au cours de ses études à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, avoir suivi et réussi avec succès un cours ou une formation pratique en droit des institutions internationales, droit international du travail, droit social international, histoire et théories du droit international ou tout autre cours ou formation pratique de même nature offertes à la Faculté de droit.

Le candidat doit, dans sa lettre d'intention :

- faire la preuve d'un engagement social ou professionnel, notamment en matière de droit du travail, d'intervention communautaire, ou dans les milieux associatifs;
- faire état de son intérêt à poursuivre un projet professionnel dans une organisation internationale, notamment l'Organisation internationale du Travail, après la fin de ses études en droit.

Il sera tenu en compte dans l'évaluation du dossier de candidature de l'excellence dans une des formations mentionnées ci-haut, de la durée et de l'importance de l'engagement social ou professionnel dans la communauté et du sérieux du projet professionnel, notamment au niveau de l'orientation internationale de l'étudiant, démontrée par les formations suivies, les expériences existantes et par les langues parlées et écrites.

Bourse Patrick David en entrepreneuriat – 1^{er} ou 2^e cycle

Réципиendaire : Étudiant inscrit à temps plein dans un programme de baccalauréat ou de maîtrise en droit et qui démontre un vif intérêt pour l'entrepreneuriat

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 5 000 \$

Présentation

La Bourse Patrick David en entrepreneuriat vise à encourager des étudiants ayant un intérêt pour l'entrepreneuriat et possédant des qualités d'entrepreneur.

Me Patrick David a développé ses compétences entrepreneuriales en étudiant le droit (LL. B.) à l'Université de Montréal et la comptabilité (B.A.A.) à l'Université du Québec à Montréal, ainsi qu'en travaillant comme analyste et conseiller pour des organisations telles que la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Il a ensuite dirigé des entreprises à succès dans le secteur des technologies et a fondé COLO-D, un développeur, propriétaire et opérateur de centres de données canadiens de premier plan. L'entreprise a été vendue en décembre 2018 à Cologix, une société appartenant à Stonepeak Infrastructure Partners. Il a depuis fondé IDEM, une société d'investissement immobilier spécialisée pour les entreprises en sciences de la vie et en technologies.

Critères d'attribution et de sélection

- être inscrit à temps plein au programme de baccalauréat ou de maîtrise en droit de l'Université de Montréal;
- posséder un bon dossier scolaire;
- provenir d'un milieu socioéconomique modeste et démontrer la nécessité d'une aide financière, tel qu'attesté par une lettre au comité ;
- démontrer un vif intérêt personnel pour l'entrepreneuriat ou être impliqué activement dans une entreprise ou une organisation en tant qu'idéateur, fondateur, dirigeant ou conseiller d'affaires. Cette démonstration d'intérêt se fera par le biais de la présentation d'un court projet écrit.

Condition d'attribution

Les réципиendaire de la Bourse Patrick David en entrepreneuriat pourraient être mentorés ou coachés pendant la durée de leurs études en droit.

Bourse d'excellence Pierre-Elliott-Trudeau – 2^e ou 3^e cycle

Réципиendaire : Étudiant du 2^e ou 3^e cycle engagé dans un des projets de recherche énumérés ci-dessous

Attribution : Trimestre d'hiver

Valeur : 1 500 \$

Présentation

Cette bourse a été créée en hommage au très honorable Pierre Elliott Trudeau, pour perpétuer la vision humaniste qu'il entretenait du droit et de la justice sociale.

Critères d'attribution et de sélection

- la bourse est attribuée à un étudiant de maîtrise ou de doctorat engagé dans un projet de recherche de droit public sur l'un des thèmes suivants :
 - le fédéralisme canadien;
 - la justice sociale;
 - la primauté du droit;
 - les droits et libertés de la personne;
 - les mécanismes liés à l'interprovincialisme;
- posséder un bon dossier scolaire.

Bourse Roy Bélanger Avocats en droit du travail, en droit administratif ou dans le domaine des droits fondamentaux – 1^{er} cycle

Réципиентаire : Étudiant en troisième année du baccalauréat en droit qui démontre un intérêt pour le droit administratif, le droit du travail ou les droits fondamentaux, et qui se démarque par son engagement dans les milieux associatifs étudiants, syndicaux ou autres milieux reliés à la défense des droits des travailleurs.

Attribution : Trimestre d’hiver

Valeur : 5 000 \$

Présentation

La Bourse Roy Bélanger avocats vise à encourager les étudiants ayant un intérêt pour le droit du travail, le droit administratif ou les droits fondamentaux, et qui font preuve d’engagement dans les milieux associatifs étudiants, syndicaux ou autres milieux reliés à la défense des droits des travailleurs et des travailleuses.

Depuis 2016, ROY BÉLANGER avocats s.e.n.c.r.l. constitue l’un des plus importants cabinets au Québec dédié principalement à la défense des associations de salariés et l’un des chefs de file au Canada dans ce domaine.

Critères d’attribution et de sélection

- être citoyen canadien ou résident permanent, personne à statut protégé ou réfugié;
- être inscrit à temps plein au programme de baccalauréat en droit de l’Université de Montréal dans la troisième année du programme de premier cycle;
- démontrer un intérêt pour le droit du travail, le droit administratif ou les droits fondamentaux. L’intérêt pour le droit du travail, le droit administratif ou les droits fondamentaux se démontre par une lettre d’au moins 500 mots, écrite par l’étudiant et dans laquelle celui-ci décrit ses réalisations, son intérêt, son parcours et ses objectifs, de même que son engagement dans les milieux associatifs étudiants, syndicaux ou autres milieux associés à la défense des droits des travailleurs et travailleuses;
et
- faire preuve d’un engagement dans les milieux associatifs étudiants, syndicaux ou autres milieux reliés à la défense des droits des travailleurs et travailleuses au Québec;

- posséder un bon dossier scolaire et avoir obtenu d'excellents résultats académiques dans les cours de droit du travail, de droit administratif ou de droits fondamentaux;
- démontrer son implication dans la communauté étudiante.

N.B. : Le critère des besoins financiers pourrait être utilisé pour départager deux candidatures équivalentes.